



## **PARTIE II**

# **Le patrimoine bâti et son évolution (urbain, historique et archéologique)**



Porte de l'Isle



## II.0. Frise historique



Chronologie et faits historiques  
Evolutions à l'échelle du territoire (urbanisme & architecture)

Incidences à L'Isle-sur-la-Sorgue. Vestiges en place, illustrations

**1125** Accords entre les deux familles de Raimond- Bérenger et Alphonse-Jourdain (Comte de Toulouse) après de nombreux affrontements. Formation du Comtat Venaissin. Elle fixe les futures limites des provinces du Languedoc et de Provence : le marquisat se limite à la partie située au nord de la Durance.

**1140** Raimond VI, Comte de Toulouse est excommunié et dépossédé de ses terres lors du concile de Latran (révolte des albigeois).

Organisation de la « ville » (\*5). Il existe un type de prise de possession du sol celles qui se font presque indépendamment du réseau viaire et moins régulière que celle qu'on imagine spontanément. Les édifices dominants y sont des tours, seules ou avec logis contigus, mais aussi des salles, le plus souvent isolées des autres demeures et qui ne cherchent pas à s'établir systématiquement en front de rue. L'organisation du bâti est de type alvéolaire. Il correspond à une structure sociale de *nuclei* familiaux dominant chacun une aire.

**1147-1149** 2ème croisade

**1195** Traité d'alliance entre Raymond VI de Toulouse et Guillaume IV de Forcalquier. Dans l'accord concernant les limites de leurs territoires (\*6), ils se partagent les villes d'Avignon et de L'Isle-sur-la-Sorgue, en possédant chacun une moitié.

A la mort de Guillaume de Forcalquier (1209) ses possessions seront récupérées par les Comtes de Provence.

L'Isle devient une cité prospère, bénéficiant de la force de sa position stratégique : située entre bras de la Sorgue et entourée des campagnes fertiles des plaines du Venaissin.

Les comtes de Toulouse (\*8) font réaliser plusieurs canaux. La ville est appelée L'Isle-en-Venaissin.

L'Isle-sur-la-Sorgue constitue un modèle de consulat seigneurial (\*13). Le consulat, apparaissant tout constitué en 1200, au hasard d'un texte, peut dater en réalité d'une période beaucoup plus reculée du XII<sup>e</sup> siècle.

Construction de la tour d'Argent fin XII<sup>e</sup> ou début XIII<sup>e</sup> siècle (\*17). Elle peut correspondre à la symbolisation du pouvoir du Comte de Toulouse mais aussi à une construction commune des consuls.

La co-seigneurie se traduit par la présence de plusieurs tours nobiliaires qui restent en place à L'Isle-sur-la-Sorgue. Elles sont des édifices de représentation qui expriment la puissance de leur propriétaire.

Son enceinte urbaine est vraisemblablement construite à cette époque. Le rempart périphérique permet d'unifier la ville juxtaposée (\*3).

Avignon et L'Isle deviennent indivis entre eux. La création d'une zone neutre entre leurs états a vraisemblablement fait de L'Isle un lieu de commerce et d'échanges privilégié (\*14). Par ailleurs il semblerait (\*18) que le traité de 1195 ne ferait que remettre à plat les territoires du traité de 1125, ce qui supposerait que la quasi totalité du XII<sup>e</sup> siècle aurait pu fonctionner avec cette double seigneurie, ce qui constitue une liberté particulière propice d'une part à la présence du consulat et d'autre part à une organisation polynucléaire.



*Tour d'Argent (ou Tour Boutin) : le fait qu'elle ait subi des remaniements avec percement de baies au rez-de-chaussée montre ses dimensions colossales ( Murs d'épaisseur 2m30, hauteur 17m, salle d'honneur carrée de 7m20 de côté (\*6)). Les vestiges de baies (a) qui restent sont de modestes prises de jour, l'accès se faisait par une porte au 1er étage qui desservait le 2ème étage par l'escalier (b) réalisé dans l'épaisseur du mur.*



a ↑  
b ↓



Chronologie et faits historiques  
Evolutions à l'échelle du territoire (urbanisme & architecture)

Incidences à L'Isle-sur-la-Sorgue. Vestiges en place, illustrations

1200

Première mention connue du consulat de l'Isle : centralisation des 18 parts réparties entre coseigneurs. Les consuls ont des droits politiques, judiciaires, militaires et financiers (\*6). Défense de leurs intérêts (justice, prélèvement des bans, contrôle des péages, moulins, fours).

1208-1229

La croisade des Albigeois par l'église catholique contre les albigeois et l'excommunication du Comte de Toulouse Raymond VI (1156-1222) entraînent une forte augmentation des troubles dans le Comtat Venaissin.

La structure urbaine polynucléaire est dans un premier temps pérennisée. En effet se sont ajoutés au noyau primitif (6\*) des noyaux d'habitat dont la bourgade Ville Franche (où exemption de droits de péage et modération des redevances et impôts).

1209

Texte de donation d'une maison devant la basilique Saint-Laurent. L'église n'a pas été citée dans les textes après cette date, pour certains il subsiste une interrogation sur l'existence d'une église Saint-Laurent différente de la collégiale Notre Dame des Anges (\*7).

1212

Bulle papale

Fondation du chapitre de l'Isle (\*11): collégiale ND des Anges. Elle permet aux chanoines d'élire le prévôt et 8 chanoines séculiers et 2 administrateurs. Les chanoines vivaient vraisemblablement dans des maisons canoniales situées sur la rive opposée de l'Arquet (\*19).

1215

Existences avérées de marché et péage (\*8). Activité économique et exportation jusqu'à Marseille des moulins et fabriques de draperie.

1229

Traité de Paris : affirmation de la souveraineté du Comte de Toulouse.

Marque la fin de la co-seigneurie. Début d'une période de mutation du rôle des co-seigneurs, si la ville perd en autonomie, elle gagne en prospérité et en essor économique (\*8). On assiste aussi certainement à une mutation du tissu urbain : régularisation du parcellaire, orthogonalité (relative), alignement de maisons polyvalentes (\*5).



S.VILLE INSVLE.





Chronologie et faits historiques  
Evolutions à l'échelle du territoire (urbanisme & architecture)

Incidences à L'Isle-sur-la-Sorgue. Vestiges en place, illustrations

**1232** L'installation d'un ordre mendiant début XIII<sup>ème</sup> siècle est l'indicateur de l'activité dynamique d'un bourg (\*3)

Franciscains s'établissent au quartier Trota Veilas (\*20).

Pas de vestiges.

**1235**

Mention du portail de *Trota Veilas*, ce qui confirmerait l'existence de l'enceinte encore en place au XVIII<sup>ème</sup> siècle (\*6).

**1239**

Confirmation de la donation du Venaissin au Comte de Toulouse Raymond VII par Frédéric II. Il redevient le seul seigneur.

Raymond VII accorde aux habitants de l'Isle de nombreux privilèges dont ils continuèrent à jouir sous son successeur Alphonse de Poitiers :

Les pêcheurs comme les bouchers étaient des confréries puissantes (\*3)

- exemptions de lyedes, péage, droits de douane
- droit exclusif de pêche de la source jusqu'au Rhône.
- favorise les chevaliers et prud'hommes (commerçants et industriels) (\*8)

**1251**

mort de Raymond VII Comte de Toulouse. Héritier Alphonse de Poitiers . Il nomme un sénéchal à la tête du Comté Venaissin. Sénéchaussée divisée en neuf baillies dont les chefs lieux sont Bonnieux, Oppède, Cavaillon, L'Isle, Pernes, Pont-de-sorgues, Malaucène, Vaison et Séguret, Mornas et Lapalud. Nouveau type d'administration royale avec ses nombreux abus et discriminations en particulier envers les juifs(\*8).

A l'Isle, les enquêtes d'hérésie touchent les Notables. La famille Bermundi est toujours coseigneur du castrum de Vélorgues.

**1253**

le « Livre rouge » des Comte de Toulouse

Notamment énumération des biens possédés à l'Isle par le Comte de Toulouse dont avait hérité le Comte de Poitiers.

**1267**

Alfonse de Poitiers affecte une maison de Pierre Bermondi ou Bermondi aux Carmes à L'Isle. (\*8)

Présence de l'ordre des Carmes à l'Isle.

**1268**

Présence attestée d'une communauté juive. (\*4) au quartier de Villefranche.



**1270**

Arrivée progressive du pouvoir pontifical, suite au Traité de Paix de Paris de 1229 et après reprise par les armes par Raymond VII et son gendre (\*8).

Population de 600 feux (soit 3000 habitants environ). Avec ou sans Vélorgue? (\*9)

**1274**

Le Saint-Siège à qui reviennent les propriétés d'Alphonse de Poitiers (disparu pendant son retour de croisade , fait de Pernes la capitale du **nouvel état : le Comtat Venaissin** qui restera un état pontifical de 1274 à 1791.

Il n'y a pas de grand changement apporté à l'administration de l'Isle sous la papauté.



CHRONOLOGIE FAITS HISTORIQUES	hro hell	TERRITOIRE . URBANISME. ARCHITECTURE
----------------------------------	-------------	---

INCIDENCES à L'Isle-sur-la-Sorgue	ue.	VESTIGES EN PLACE ou disparus Sources . Illustrations
-----------------------------------	-----	--

**1309-1376** Siège de la papauté en Avignon  
Entre 1313 et 1322, construction de nombreuses livrées cardinalices à Avignon, Villeneuve-Lès-Avignon et quelques unes alentours .

Production de plâtre : les *gypiers* l'Islois fournissent les chantiers d'Avignon (\*19)

**1320** L'évêque cède enfin le pouvoir temporel de Carpentras au légat du pape qui s'y établit aussitôt. Papauté à Avignon.

Fourniture de bois pour les ponts levés de porte Boigas et d'Avignon (\*11).

**1321** →

**1322** Expulsion des juifs du pape : expulsion par Jean XXII, puis annulation en 1326. Pour l'instant, au sein du Comtat Venaissin, il n'y a pas encore le concept de ghetto fermé, les quartiers juifs sont choisis et non pas subis.

Pour mémoire, présence avérée dès 1268 d'une communauté juive à l'Isle.

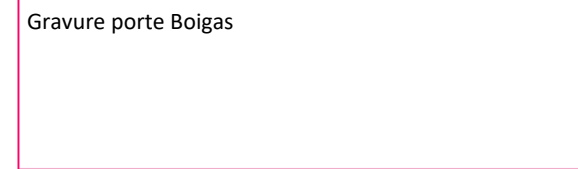
**1348** La peste noire. Chute de population.

**1357** Fléau de bandes de mercenaires désœuvrés : routiers attirés par les richesses de la papauté et de sa cour. Le pape ordonne une campagne de fortification des villes du Comtat Venaissin.

L'Isle qui est contenue dans ses anciens remparts du XII ou XIII<sup>ème</sup> siècle n'a pas besoin d'en agrandir le périmètre. Elle se contente de réparer, consolider et moderniser ses remparts (\*13) ce qui constitue déjà des travaux importants.

**1363** → Campagne de réparation des remparts (\*13)

**1374** → Nouvelle campagne de travaux de réparation et de modernisation très importants sur les remparts (\*13) quasi reconstruction)



La région du Comtat Venaissin au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle (\*13)

**1389-1399** Assauts de Raymond de Turenne

Destruction du castrum de Velorgues



Chronologie et faits historiques  
Evolutions à l'échelle du territoire (urbanisme & architecture)

Incidences à L'Isle-sur-la-Sorgue. Vestiges en place, illustrations

Demeures urbaines

L'escalier se trouve hors œuvre, il est la plupart du temps à vis, à plan rond ou carré.

Les pièces sont en enfilade

Porte cochère et porte piétonne.

Fenêtres d'escaliers petites et fenêtres des salles plus soignées : fenêtres à croisées, meneaux ou traverse.

Au XV<sup>ème</sup> importance du décor autour des portes et des croisées du 1er étage (plus réduit aux étages supérieurs).

Demeure rue Carnot, de style gothique



**1434** Les carrières des juifs sont fermées

Celle de L'Isle se trouve au sud-ouest de la ville vers la porte d'Avignon.

**1458** La peste

**1468** Invention de l'imprimerie par Gutemberg

Les fabriques de papier, liées à l'utilisation l'eau et de force hydraulique : nouveau développement économique

**1488** Fondation des pénitents noirs par des florentins fuyant la guerre civile chez eux

Rue des Battus Noirs (ancien nom de la rue Alphonse Benoit).



Chronologie et faits historiques  
Evolutions à l'échelle du territoire (urbanisme & architecture)

Incidences à L'Isle-sur-la-Sorgue. Vestiges en place, illustrations

Le Comtat demeure une enclave entre la Provence et le royaume de France. Il appartient au pape. Il est gouverné par le légat, seigneur du pays.

**1524-1536** Troupes royales (guerres d'Italie de François 1er) traversent le Comtat : dommages autour d'Avignon.

**1545** Expulsion générale des juifs, commencée dès fin XVe.

Influence de la Renaissance italienne se fait sentir : on trouve des façades comportant des références aux ordres antiques, des colonnes cannelées, chapiteaux; etc.

**1547-1563** Concile de Trente.  
Recadrage du dogme et de la liturgie de l'Eglise catholique pour garder ou reconquérir les fidèles susceptibles de suivre la Réforme des Huguenots.

**1568** Construction du Gesu à Rome (Vignole architecte) qui devient le modèle de l'architecture des églises jésuites.

**1560**

**1562** Guerres de religions apportant la terreur.

**1578** Le Comtat retrouve la paix.

Création de nouveaux ordres catholiques suite au concile de Trente : des ordres urbains dont l'architecture s'insère dans le tissu de la ville.

**1593** → Construction de six chapelles nouvelles au couvent des Frères Mineurs Cordeliers rue du Portalet

**1598** Promulgation de l'Edit de Nantes : fin des guerres de religion

Achat de cent arquebuses de munition avec commande de pièces d'artillerie (les fortifications sont donc adaptées à ces armes)

Mesure vexatoire contre les juifs (port du chapeau jaune)

Hôtel particulier rue Ledru Rollin, de style Renaissance

Arrêté municipal interdisant la construction en bois

Les Isois se mirent à se défendre contre le baron des Adrets en pratiquant « la terre brûlée », ils suppriment tout ce qui avait pu faciliter l'aménagement de retranchements, démolirent même moulins et couvent, creusèrent des fossés puis inondèrent la campagne ...





Chronologie et faits historiques  
Evolutions à l'échelle du territoire (urbanisme & architecture)

Incidences à L'Isle-sur-la-Sorgue. Vestiges en place, illustrations

1602

→ établissement de la conduite des eaux pour le couvent de Ste Elisabeth

1611

→ Déclaration et promesse entre la ville et le couvent des Frères Mineurs au sujet de la démolition de leur ancien couvent

À Avignon, les XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> voient des campagnes de reconstructions qui prévoient des alignements, la suppression des encorbellements et des passages sur rue (soustets)

Création du couvent des Capucins (hors les murs?)



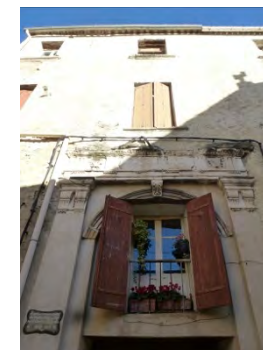
Ecole d'architectes de renom : de la Valfenière, Franque, etc. avec une grande maîtrise de la stéréotomie.

1640

→ Création du couvent des Ursulines

1646

Les Juifs du Pape doivent se regrouper dans 4 villes du Comtat : Avignon, Carpentras, Cavaillon et L'Isle-sur-la-Sorgue



1668

→ Création du couvent des Minimes



1675

→ Création du Mont de Piété



Chronologie et faits historiques  
Evolutions à l'échelle du territoire (urbanisme & architecture)

Incidences à L'Isle-sur-la-Sorgue. Vestiges en place, illustrations

### EVENEMENTS D'ORDRE RELIGIEUX

À Avignon, les XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> voient des campagnes de reconstructions qui prévoient des alignements, la suppression des encorbellements et des passages sur rue (soustets)

Suite au Concile de Trente, l'Eglise Catholique

Ecole d'architectes de renom : de la Valfenière, Franque, etc. avec une grande maîtrise de la stéréotomie.

**1646** Les Juifs du Pape doivent se regrouper dans 4 villes du Comtat : Avignon, Carpentras, Cavaillon et L'Isle-sur-la-Sorgue

Apparition d'institutions originales, les congrégations de clercs réguliers, porte la marque de la Contre-Réforme.

1601 maison de la Doctrine Chrétienne

1602 établissement de la conduite des eaux pour le couvent de Ste Elisabeth

1609 Prix-fait de la construction d'un pont levis à la porte de Villevieille

1611- Prix-fait de maçonnerie pour achever le couvent des Cordeliers

1611 déclaration et promesse entre la ville et le couvent des Frères Mineurs (Cordeliers?) au sujet de la démolition de leur ancien couvent (des Franciscains)

1614 Prix-fait de maçonnerie pour l'achèvement l'église des Minimes

1616 réparation au corps de garde de la porte de Boïgas

1640 Prix-fait de la construction du presbytère de l'église (le chœur)

1645/1670 . Reconstruction de La nef de la collégiale Notre-Dame des Anges  
Démolition de l'ancien sextier

1637, le monastère des Ursulines est érigé sous le titre de la Présentation Notre-Dame (archives départementales Vaucluse FRAD084\_101 H 1-5



Eglise Notre-Dame des Anges  
Dans la chapelle Notre-Dame du Salut : tableau votif commandé en 1636 au peintre Guillaume-Ernest Grève pour remercier la Vierge d'avoir délivré la ville de la peste.





Chronologie et faits historiques  
Evolutions à l'échelle du territoire (urbanisme & architecture)

Incidences à L'Isle-sur-la-Sorgue. Vestiges en place, illustrations

Période Moderne, Les Lumières

1717 1738

Importance de la production de draps de laine exportés jusqu'à Marseille

1717 1738 requête et rescrit du vice-légat pour un pont en pierres à la porte de Frères Mineurs

1720

La peste : Construction du mur de la peste pour protéger le Comtat, de la peste venue de Marseille, il se dresse entre la Durance et le mont Ventoux, sur 27 km de long. Puis la peste arrivant en Avignon et le mur protégea la Provence de l'épidémie dans le Comtat qui décima 20% de la population.

L'épidémie gagne l'Isle malgré le fait que les portes de la ville aient été murées sauf une. À l'Isle on mettait les suspects en quarantaine dans la campagne. Les malades atteints de la peste auraient été soignés dans un lazaret contigu à la chapelle de Saint Lazare.

Illustration extraite du site « pierre sèche en Vaucluse ».



1721. ordre du vice-légat sur le rétablissement du marché de l'Isle (après la peste)

1742

Construction de la nouvelle chapelle des Pénitents Blancs, architecte Brun Cadet.



Construction des hôtels particuliers hôtels de Casal (2), Campredon, Palerne



Activité importante des architectes d'Avignon : Franque, Lebrun

Les hôtels particuliers se composent désormais d'un logis principal placé sur la voie publique. Jardin et cour se situent en arrière plan. Le rez-de-chaussée forme un socle de services qui forme un socle pour le logis. A partir du XVII<sup>ème</sup> siècle, les escaliers se multiplient et facilitent l'accès aux appartements, maintenant ils s'organisent autour d'un jour central.

1746 - lettre annonçant qu'un rapport a été fait par les maçons sur l'état des remparts menaçant ruine entre la porte d'Avignon et celle des Frères Mineurs.

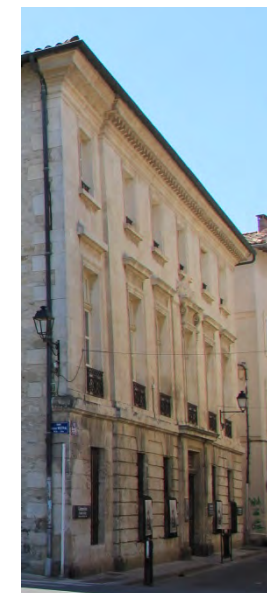
1746/1769

Apparaissent de nouvelles pièces : vestibule, antichambre, salle à manger...  
La fenêtre est surmontée d'un linteau droit constitué de pierres en platebande ouvragées.

Construction de l'Hôtel Dieu



1749 - autorisation de réparer les degrés du puits à la porte d'Avignon





Chronologie et faits historiques  
Evolutions à l'échelle du territoire (urbanisme & architecture)

Incidences à L'Isle-sur-la-Sorgue. Vestiges en place, illustrations

1754 → Requête pour réparer la muraille (parapet) joignant le moulin à *gruer* (usine à plâtre Dumas).

1759-1761 → Construction de la nouvelle synagogue sur ancien emplacement XVII<sup>e</sup>

1766 → Devis pour un obélisque au rond-point du cours Salviaty

1766 → Quittance en faveur de la maison de la charité pour les droits de requête pour bâtir sur les remparts.

1770 → Prix-fait des portes, fenêtre et ferrures du grenier de la Charité

1770 → Achat de 12 pans de l'avant- chapelle des Pénitents Blanc pour agrandir le moulin de la ville

1771 : synagogue, prix fait décoration bleu ciel, de lambris peints et dorés agrémentés de faux marbre et de dorures.

1775 plan de la nouvelle charpente de l'église des Minimes (dessin original de Brun cadet)

1779 → 1779 construction du *sextier* terminée

1783 → 1783 réquisition à la province au sujet de l'ouverture de la rue de la Cavalerie

1786 → lettre relative aux ouvrages de serrurerie pour la porte en fer et les fenêtres de la mairie





Chronologie et faits historiques  
Evolutions à l'échelle du territoire (urbanisme & architecture)

Incidences à L'Isle-sur-la-Sorgue. Vestiges en place, illustrations

1789-1799 : La Révolution française

**1791** Réunion des représentants des communautés du Comtat votant à l'unanimité le rattachement du comtat Venaissin à la France.  
Naissance du Département du Vaucluse. Fin du Comtat Venaissin qui était un état pontifical depuis 1274.

L'Isle-sur-la-Sorgue devient française

Vente des maisons de juifs

1792-1794 La Terreur

Grandes violences à l'Isle, véritable guerre civile et L'Isle devient un centre de détention.

- la synagogue est saccagée. La grille de chœur est réutilisée à la collégiale Notre Dame des Anges.
- compte des serruriers qui ont transporté à la mairie pour l'y placer le portail de la Juiverie
- réquisition de l'agent national pour faire enlever toutes les portes et herses servant à la clôture de la ville
- réquisition de l'agent national pour faire fermer les églises et synagogue.



**1795**

Rapport des maçons sur les maisons de la Juiverie écroulée ou prêtes à s'écrouler an III

Fin XVIII<sup>ème</sup>

Démolition des fortifications



Chronologie et faits historiques  
Evolutions à l'échelle du territoire (urbanisme & architecture)

Incidences à L'Isle-sur-la-Sorgue. Vestiges en place, illustrations

1799-1804 : Le Consulat

1804-1815 : Premier Empire

1815-1830 : la Restauration

1800 . lettre de Delpuget à cause de la maison qui menaçait ruine à la Juiverie (c'était là une des conséquence du siège de l'Isle)

1805 mandat pour le pavage des rues

1813 Lettre du préfet pour la démolition d'une tour

1821 rapport du maire de l'Isle au préfet relativement au plan d'alignement des rues et places

1824 enquête pour l'élargissement des deux ponts et du chemin entre deux au Portalet

1837 devis des réparations à faire aux parapets du cours de Villevieille

1838 devis partiel des ouvrages à faire à l'hôtel de ville pour y installer l'école maternelle



1830-1848 : Monarchie de juillet

**Vers 1840** →

Mécanisation de la production des draps de laine. Apparition des « tapis de L'Isle » : l'industrie lainière créé le 1er revêtement de sol en textile.

**1845** →

Arrêté du préfet relatif à la démolition des maisons adossées au cœur de l'église

**Milieu XIXe** →

Au XIXème siècle, la pêche assurait l'existence d'une centaine de famille l'isloises.

Démolition des vestiges des fortifications



1848-1852 : Deuxième République

Chronologie et faits historiques  
Evolutions à l'échelle du territoire (urbanisme & architecture)

Incidences à L'Isle-sur-la-Sorgue. Vestiges en place, illustrations

1799-1804 : Le Consulat

1804-1815 : Premier Empire

1815-1830 : la Restauration

1830-1848 : Monarchie de juillet

1848-1852 : Deuxième République

**1852** →

1852-1870) : Second Empire

**1856** →

**1865-1870** →

1870-1914) : 3<sup>ème</sup> République

**1872** →

**1884** →

Apparition de la brique et des nouvelles techniques de construction qui se généralisent dans l'architecture grâce au chemin de fer.

L'Isle devient l'Isle-sur-la-Sorgue

**1890**

réalisation du Partage des eaux →

Démolition des vestiges de la synagogue saccagée lors de la Terreur.

Construction de la gare : le train arrive à L'Isle →

1872 mort Alphonse Benoit (propriétaire commissionnaire d'une usine de soie. Lègue à la ville une grande partie de ses biens pour qu'elle en fasse un collège pour les enfants de l'Isle, établissement de refuge, etc.

Inauguration de l'établissement construit (les propriétés données ont été reconnues inadaptées à accueillir un établissement scolaire)

Mécanisation de la production des draps de laine.

Construction des « châteaux » l'Islois : résidences familiales des capitaines d'industrie





Chronologie et faits historiques  
Evolutions à l'échelle du territoire (urbanisme & architecture)

Incidences à L'Isle-sur-la-Sorgue. Vestiges en place, illustrations

1904

450 ouvriers dans les quatre fabriques de drap de laines de l'Isle (dont celle encore présente de Brun de Vian Tiran)

1905

Election du maire Emile Char (père de René), Administrateur des plâtrières de Vaucluse. Il souhaite agrandir la place Gambetta en couvrant partie de la sorgue et édifier monument au philanthrope Alphonse Benoit (1809-1872)

1939-1945

Seconde guerre mondiale

1945

Construction de l'école maternelle du Centre

1948

Maison départementale d'enfants de L'Isle-sur-la-Sorgue

1960

Débuts brocante

1968-1988

Exploitation du gypse à ciel ouvert, au-dessus de l'Isle-sur-Sorgue en particulier et sa transformation en plâtre permet aux Plâtrières de Vaucluse d'être exportatrices.

1975





## II.1. La ville de L'Isle-sur-la-Sorgue





a) L'organisation de la ville



# SOMMAIRE

## II.1.1. LE DEVELOPPEMENT URBAIN

### a) Organisation de la ville Genèse des quartiers historiques

1. **Page de titre : le patrimoine bâti et son évolution**
2. **Page de titre : le développement urbain**
3. **Page de titre: l'organisation de la ville**
4. sommaire
5. genèse des quartiers historiques, premières implantations
6. Naissance de la ville de L'Isle, occupation agricole
7. Croissance de la ville aux dépens de la plaine marécageuse
8. XII<sup>ème</sup> siècle. La ville de L'Isle dans ses remparts
9. XII<sup>ème</sup> siècle. Le tracé des remparts jusqu'au XVIII<sup>ème</sup> siècle, des travaux incessants
10. XII<sup>ème</sup> siècle. Le tracé des remparts, les ouvrages subsistant en 1828
11. Les quartiers intramuros Villevielle, Villeneuve, Villefranche, Boquière et le faubourg de Trota Veilas
12. Les emprises remarquables dans la ville : institutions religieuses e de bienfaisance
13. Les emprises remarquables dans la ville : édifices du pouvoir civil et hôtels particuliers
14. Les emprises remarquables dans la ville : moulins et fabriques
15. Les emprises remarquables dans la ville : superposition des emprises
16. **Page de titre : l'emprise bâtie et son évolution**
17. Caractéristique parcellaires dans les différents quartiers
18. Caractéristique parcellaires dans les différents quartiers : le grand parcellaire
19. Caractéristique parcellaires dans les différents quartiers : le petit parcellaire
20. Caractéristique parcellaires dans les différents quartiers : hypothèse de mémoire du petit parcellaire à Villeneuve
21. Caractéristique parcellaires dans les différents quartiers : hypothèse de mémoire du petit parcellaire à Villeneuve
22. Caractéristique parcellaires dans les différents quartiers : hypothèse de mémoire du petit parcellaire à Villeneuve
23. Emprise bâtie
24. Dynamiques d'évolution ; localisation des vestiges d'architecture des XII à XIV<sup>ème</sup> siècles
25. Dynamiques d'évolution ; localisation des vestiges d'architecture des XIV à XVI<sup>ème</sup> siècles
26. Dynamiques d'évolution ; localisation des vestiges d'architecture des XVII à XVIII<sup>ème</sup> siècles
27. Dynamiques d'évolution: état des lieux 1828
28. Dynamiques d'évolution superposition du cadastre de 1828 et du cadastre contemporain
29. Les dynamiques d'évolution du bâti et du parcellaire : Regroupements, divisions, démolitions
30. Les dynamiques d'évolution du bâti et du parcellaire : Regroupements, divisions, démolitions , cas de l'îlot 2
31. Les dynamiques d'évolution du bâti et du parcellaire : Regroupements, divisions, démolitions cas de l'îlot 2
32. Les dynamiques d'évolution du bâti et du parcellaire : Regroupements, divisions, démolitions cas de l'îlot 2
33. Les dynamiques d'évolution du bâti et du parcellaire : Regroupements, divisions, démolitions cas de l'îlot 2
34. Les dynamiques d'évolution du bâti et du parcellaire : Regroupements, divisions, démolitions cas de l'îlot 8
35. Les dynamiques d'évolution du bâti et du parcellaire : Regroupements, divisions, démolitions cas de l'îlot 7
36. Les dynamiques d'évolution du bâti et du parcellaire : Regroupements, divisions, démolitions cas de l'îlot 22
37. Les dynamiques d'évolution du bâti et du parcellaire : Regroupements, divisions, démolitions cas de l'îlot 22
38. Les dynamiques d'évolution du bâti et du parcellaire : Regroupements, divisions, démolitions cas de l'îlot 22
39. Les dynamiques d'évolution du bâti et du parcellaire : transformation des hôtels particuliers en logements collectifs et édifices publics
40. Les dynamiques d'évolution du bâti et du parcellaire : transformation des établissements religieux et de bienfaisance
41. **Page de titre : le quartier de la juiverie : une exception**
42. Le contexte particulier des communautés juives dans le Comtat Venaissin
43. Le contexte particulier des juifs dans la ville médiévale. Les juifs du pape et leurs « carrières » en Comtat Venaissin
44. La place de la juiverie aujourd'hui : espace en creux , une béance dans la ville
45. Que reste-t-il de la juiverie qui perdura vraisemblablement du XIII à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle?
46. La juiverie de L'Isle, fin XVIII<sup>ème</sup> siècle . La synagogue incendiée, les édifices disparus
47. Les juiveries comtadines . Recherches de similitudes avec Carpentras et Cavaillon
48. Les juiveries comtadines . Recherches de similitudes avec Carpentras et Cavaillon
49. La juiverie de L'Isle : tentative de restitution de la Carrière au regard des similitudes de Carpentras et Cavaillon
50. La juiverie de L'Isle : quels contours pour la Carrière au regard des similitudes de Carpentras et Cavaillon
51. particularité des juiveries : un urbanisme introverti
52. Expression d'un fonctionnement singulier : exemple d'immeuble donnant sur la carrière avec fenêtres condamnées sur la rue chrétienne



Le contexte général

Les incidences à l'Isle-sur-la Sorgue

Entre 125 av. J.-C. et 121 av. J.-C.

Rome conquiert la région de la Gaule Narbonnaise (liaison terrestre entre Espagne et nord de l'Italie (Gaule cisalpine). Construction de la *via Domitia* qui passe à Cavailon.

GAULE ROMAINE EN GENERAL :

Dans « l'histoire de la France rurale », DUBY (3) décrit le « *vicus routier* », qu'il oppose au « *vicus rural* » implanté proche des villae (domaines agricoles) et au « bourg rural »... « ils sont implantés aux carrefours routiers, aux croisements de routes, de voies navigables, aux franchissements de ponts ».

Dans la VALLIS CLAUSA

(Vallée close serait l'étymologie du nom Vaucluse)

Dans son article « Agglomérations rurales gallo-romaines en Vaucluse » (2), Pierre BROISE explique : « les stations routières, *mansiones* et *mutationes* (50) des grandes voies impériales » ... « parfois la station a pu attirer des marchands et des artisans et dans ce cas elle s'entoure de *cabanae*. » A l'inverse, quand les distances d'étapes s'y prêtent, la station pourra être établie dans un *vicus*, bénéficiant ainsi des prestations locales existantes (charron, maréchal-ferrant et alimentation). »

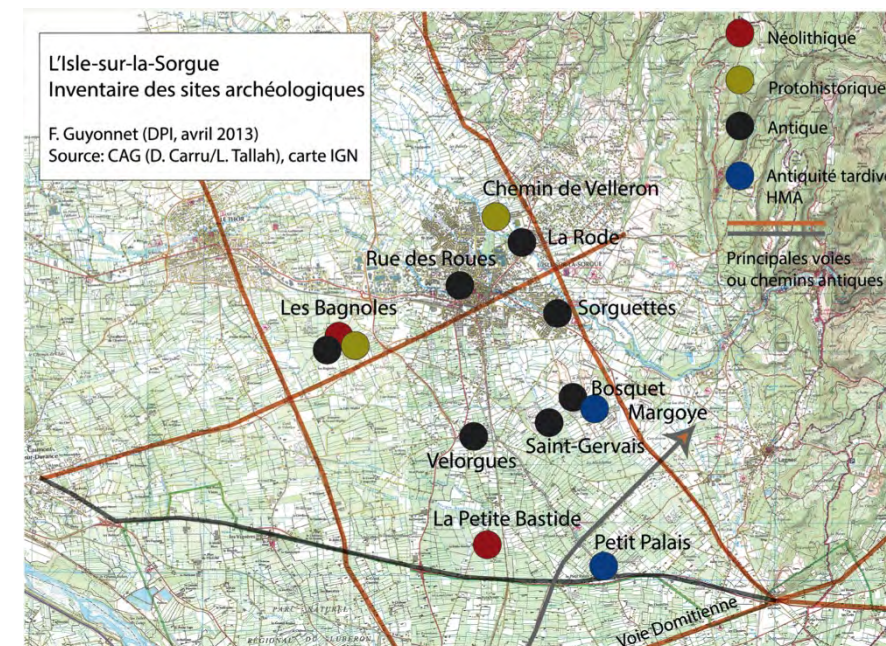
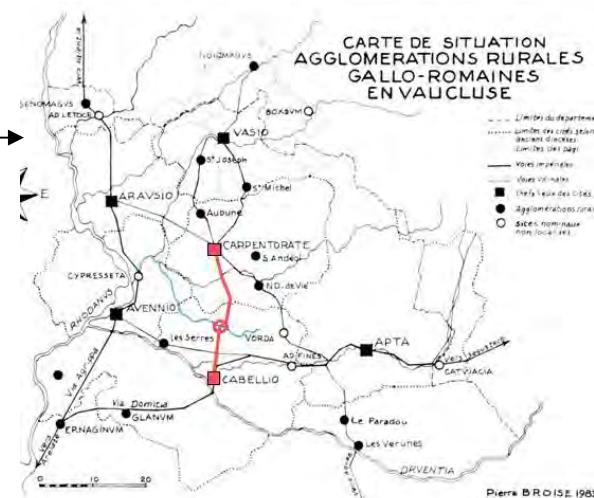
NB : Le terme de « *cabanae* » nous éclairerait-il sur les « cabanes de pêcheurs » présentes dans la mémoire collective?

L'Isle-sur-la-Sorgue se trouve au croisement de la voie de Carpentras à Cavailon et de la Sorgue. La voie est identifiée comme existante dans les recherches de Pierre BROISE (*Ci-contre illustration extraite de son article, et complétée en rouge*).

Dans les archives, selon Cecarelli (repris par les chargées d'études Wood et associés), il serait bien fait mention à la fois :

- d'un *vicus*
- d'un vicus ou d'une villa à Vel orgues)

S'il est avéré que le territoire était bien occupé (*voir ci-contre illustration DPI*), car l'Isle était insérée dans le réseau viarie gallo-romain, peu de vestiges ont été retrouvés dans l'enceinte et aux abords directs. Par ailleurs Julien Guigue explique qu'il n'est pas fait « mention de l'Isle par les plus anciens géographes Strabon et Pline. Ils mentionnent la Sorgue mais ne parlent pas de l'Isle, probablement parce qu'elle n'existait pas ou qu'il n'y avait, sur son emplacement actuel, que quelques habitants. »



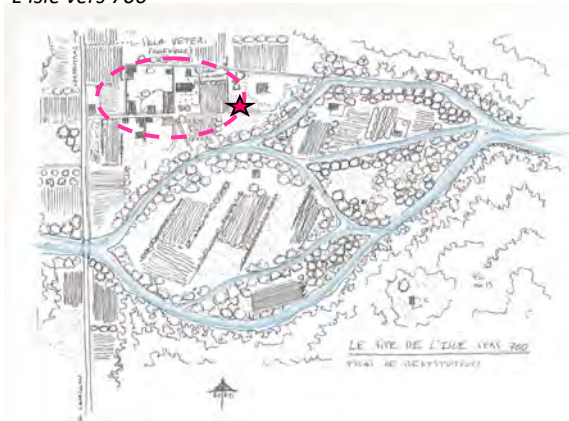
Naissance de la ville de l'Isle, jusqu'au XII<sup>ème</sup> siècle  
 Une occupation agricole vraisemblablement liée à l'église Saint Laurent.

II.1.1. LE DEVELOPPEMENT URBAIN

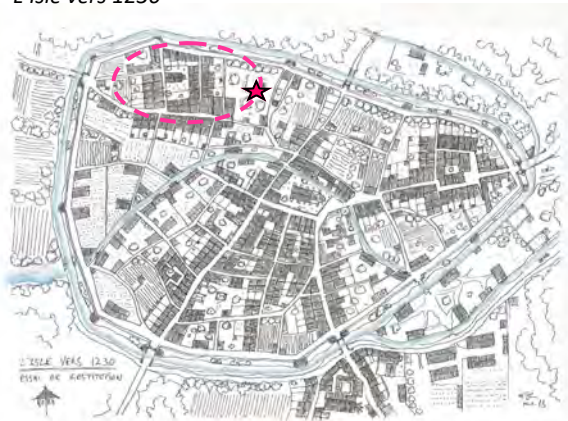
a) Organisation de la ville  
 Genèse des quartiers historiques

*Essais de restitution de François GUYONNET*

L'Isle vers 760



L'Isle vers 1230



Du VII<sup>ème</sup> à X<sup>ème</sup> siècle, les souverains se succèdent, les frontières des territoires bougent. En revanche, le pouvoir religieux s'installe dans une certaine stabilité en posant les limites des évêchés.

Yann CODOU (\*) souligne que « L'existence des bourgs ecclésiastiques est un des faits majeurs, du fait de sa nouveauté pour l'espace provençal, qui se dégage de son enquête sur l'habitat. À "l'âge d'or des castra", il existe des espaces indépendants de tout castrum, qui sont désignés comme des villae. Tous ces sites sont caractérisés par la présence d'une église connue dès le début du XI<sup>e</sup> siècle ».

François GUYONNET dans le document établi pour l'exposition sur le patrimoine de l'Isle, explique également la création de l'église Saint Laurent par le contexte d'encadrement des populations rurales par la fondation d'églises. (Saint-Andeol, Saint-Pancrace, etc.).

L'implantation d'habitation du vicus originel s'est vraisemblablement étendue en villa en gagnant sur la plaine marécageuse du Venaissin. La conquête des territoires de forêts et de marécages constitue une des caractéristiques des villages ecclésiastiques.

Coline Polo (4) relève l'importance du culte de Saint-Laurent à cette période.

Les écrits d'érudits se sont succédés sur l'histoire de l'Isle. Le nom de Bourg-Saint-Laurent est évoqué régulièrement dans cette littérature mais certains le contredisent en opposant qu'aucun écrit d'archive ne le mentionne comme tel.

L'existence avérée d'une église Saint-Laurent ne prouverait PAS (pour certains d'entre eux) que ce soit une église différente de Notre Dame des Anges qui aurait pu être rebaptisée. Se pose par ailleurs la question de sa localisation qui est par exemple proposée sur le quartier de la juiverie par Jean COIGNET.

Le point culminant naturel de l'Isle intramuros (figuré par étoile rose sur les plans ci-dessus) se trouve bien à Villevieille, quartier où chacun s'accorde à établir de façon pertinente l'origine de la ville, les « pieds au sec » et à l'abri des bras de Sorgue. François GUYONNET l'illustre et y situe l'église Saint-Laurent.

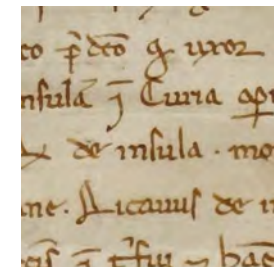
L'église mentionnée encore dans un acte de 1209 ne pourrait-elle pas tout simplement être tombée en désuétude avec le déplacement du centre de gravité du bourg où la collégiale s'est implantée?

Carte des évêchés par Yann CODOU. Reporté en jaune : celui de Cavillon dont l'Isle dépendait.



Au XII<sup>ème</sup> siècle, l'Isle est déjà citée dans les sources écrites sous le nom d' « Insulam ».

Comme le fait remarquer Coline POLO, le nom d'Insula est fréquemment utilisé, notamment dans les actes de 1140 et 1155, coïncidant avec la mise en place de la configuration spatiale actuelle du territoire urbain de l'Isle.





Une croissance de la ville aux dépens des îles dans la plaine marécageuse.  
La révolution industrielle médiévale : l'utilisation de la force hydraulique, un essor économique exceptionnel.

### Les moulins

Le facteur déclencheur de la **croissance rapide de la ville qui dessine son contour dès les XI<sup>ème</sup> et XII<sup>ème</sup> siècles** est lié directement à la Sorgue et à la révolution que constitua au XI<sup>ème</sup> siècle la **maîtrise de l'énergie hydraulique**. Les rivières au débit régulier ne sont pas si courantes dans les environs de L'Isle. La Sorgue a donc constitué à la fois la raison de l'implantation de la population et celle de son grand dynamisme économique.

Jean GIMPEL (\*) explique comment la naissance des arts mécaniques au XI<sup>ème</sup> siècle a fait la révolution industrielle médiévale. Même s'il existait des moulins antérieurs à ce siècle, c'est à cette époque qu'ils prennent leur essor. L'énergie hydraulique avec ses moulins à eau a représenté un changement très important et a pu transformer des territoires dans leurs dynamiques sociales et économiques.

« **Les moulins sont des lieux de rencontre importants; on y vient pour écraser le grain, tamiser la farine, fouler le drap, tanner les peaux.** »

Dans « l'histoire de la France rurale » et « l'Histoire de la France urbaine », de G. DUBY, il est souligné que les « rivières jouent un rôle important dans l'essor urbain médiéval. Elles fournissent l'eau et l'énergie, facilitent la défense et permettent souvent l'établissement d'un port. » ... mais aussi que « Les villes se distinguent des villages par des activités de transformation et d'échange qui établissent entre elles des relations de nature et pas seulement de degré ». « Les grains, les cuirs et les peaux se rencontrent à peu près dans le commerce de toutes les villes. » ... « **le textile est avec le bâtiment, l'objet typique à la fois de la grande industrie et du grand commerce de l'économie médiévale.** »

Par ailleurs, l'eau canalisée dans la ville génère l'organisation des quartiers par professions : les tanneurs et autres professions qui souillent l'eau s'installent en aval des cours d'eau. L'Arquet est aménagé dès les XI<sup>ème</sup> et XII<sup>ème</sup> siècles (\*\*), favorisant l'implantation de moulins et ateliers, ceci a priori dans le quartier de Villefranche pour l'Isle.

Moulin à roue en dessus.  
Psaultier du Lutrell, Londres,  
vers 1340

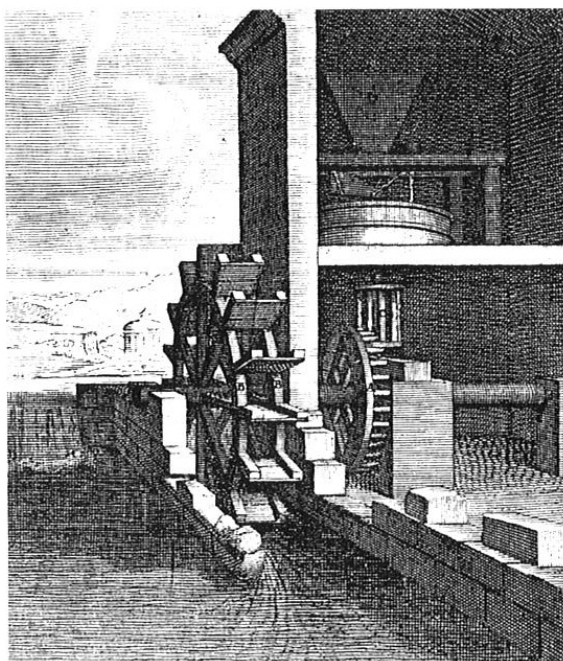
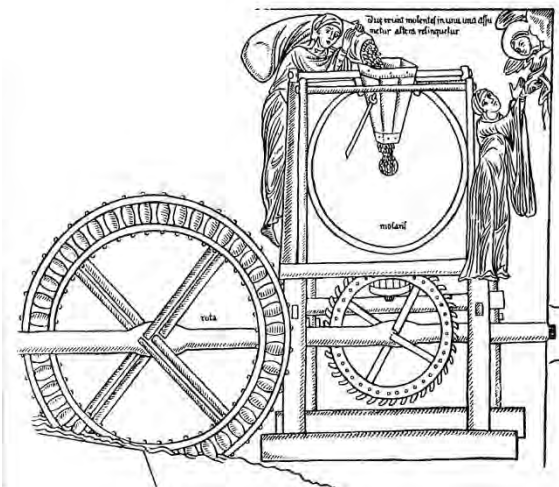


Illustration Herade de Landsberg, « le jardin des délices » 1270. Illustration de l'évangile « Deux femmes sont ensemble au moulin, l'une sera prise, et l'autre laissée. »

Le paysan, le meunier et le boulanger. Peter Wagner 1493 (Les essentiels de la subsistance).



Moulin à roue en dessous.  
Couple Rouet-lanterne.  
Gravure de Claude Perrault de 1837, illustrant le Livre d'Architecture de Vitruve (environ -15 AV JC)  
LIVRE X, des roues que l'eau met en jeu, et des moulins à eau.



## II.1.1. LE DEVELOPPEMENT URBAIN

a) Organisation de la ville  
Genèse des quartiers historiques

### Le marché

Avec cette activité de production, le marché prend son essor. Il se situe sur la place devant la collégiale, sa présence est avérée dès le XII<sup>ème</sup> siècle.

Les activités de marché se trouvent sur la place centrale, aux abords de la collégiale, au cœur de la cité et se superposent avec le cimetière qui n'est pas clos. Elles se prolongent vraisemblablement sous les couverts, ou portiques qui la bordent et sont caractéristiques de l'activité marchande.



Illustration extraite de « Thomas III de Saluces, Le Chevalier errant, France (Paris), vers 1400-1405. Paris, BnF, département des Manuscrits, Français 12559, fol. 167 »

Sources :

(\*) La révolution industrielle au Moyen Age  
Jean Gimpel ed histoire points 2002

(\*\*) FG 12 planches



Nombre d'hypothèses ont été imaginées par les études successives pour des tracés de remparts antérieurs à ceux reconnus par tous comme étant en place au XIV<sup>ème</sup> siècle, comme s'ils avaient fait partie de la campagne de fortifications du Comtat Venaissin liées à celles d'Avignon, or il apparaît qu'il n'en est rien.

Il est intéressant de tenir compte du regard de Germain BUTAUD qui explique que dans le Comtat Venaissin, le fractionnement seigneurial connaît son apogée au XII et XIII<sup>ème</sup> siècles, phénomène qui interagit avec celui de la chevalerie urbaine. L'Isle fut le siège d'un nombre exceptionnel de coseigneuries.

Les recherches de la Société Archéologique du Midi de la France (actes des colloques de mai 2001 et de juillet 2006) croisées avec celles de Germain BUTAUD et François GUYONNET, indiquent que le régime de **féodalité en coseigneuries** a généré un **urbanisme polynucléaire** où chaque coseigneur s'employait à clore son territoire, générant un réseau de fortifications internes plus ou moins légères. Il s'agissait tout **autant de délimiter le territoire que de le fortifier** puisqu'il arrivait parfois qu'ils se groupent pour construire un mur mitoyen entre deux fiefs.

Ce type d'urbanisation aurait généré (selon les termes de Pierre GARRIGOU-GRANCHAMP et Gilles SERAPHIN) une **urbanisation à la fois discontinue, irrégulière et dissociée du système viaire, contraire à l'idée reçue d'un front bâti sur rue**. « Dans ce type d'urbanisation, les édifices dominants sont les **tours**, seules ou avec logis contigus, mais aussi les **salles**, le plus souvent isolées des autres demeures et qui ne cherchent pas systématiquement à s'établir en front de rue». **Ce sont les enclos et non pas les bâtiments qui se greffent sur les chemins**.

On retrouve de nombreux tracés dans le parcellaire de l'Isle qui dessinent des alignements, des tracés continus en courbes tendues, pour lesquels il est tentant de proposer des pistes de « murailles » internes. Nous verrons que le pari est d'autant plus risqué que le réseau hydraulique couplé au réseau viaire génère lui-même des alignements de ce type.

Au cours de cette période, la ville est sous la double puis la triple coseigneurie du Comte de Toulouse, du Comte de Provence et de Forcalquier. Elle est donc à nouveau divisée. Ceci a peut être contribué à une différenciation accrue des quartiers intramuros.

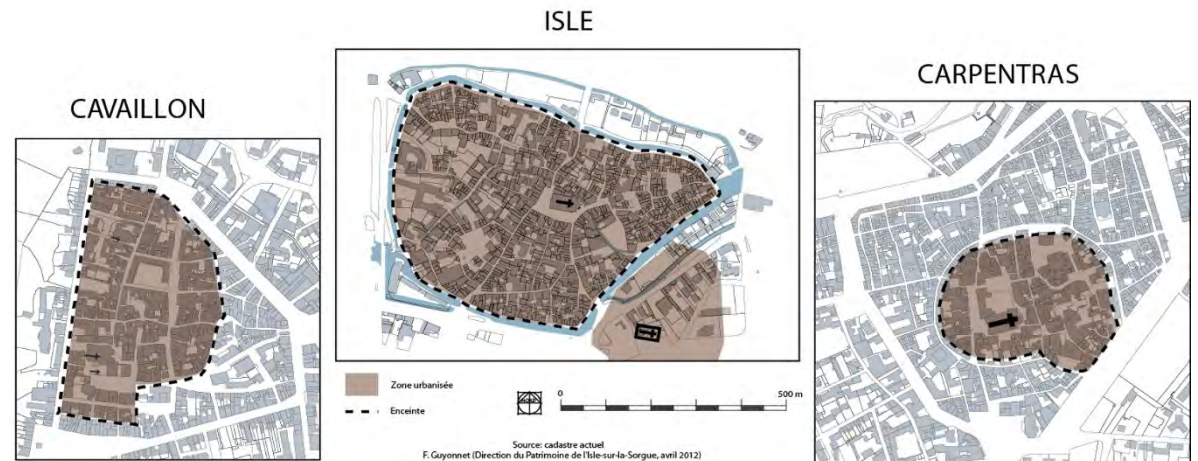
Les dernières recherches universitaires (Coline POLO, puis Simon ROZANES encadrés par François GUYONNET à la suite de son travail avec Germain BUTAUD) s'accordent pour situer la création des remparts dès le XII<sup>ème</sup> siècle ce qui fait de l'Isle-sur-la-Sorgue une ville de dimension conséquente par rapport à ses voisines (voir plans comparés ci-dessous).

Au XIII<sup>ème</sup> siècle, **non seulement ses remparts sont déjà en place** suivant le contour de la ville qui reste celui dessiné jusqu'au XIX<sup>ème</sup> siècle par les bras de Sorgue, mais il existe alors un **faubourg hors les murs** : Trota Veilas (figuré sur plan ci-dessous au sud-ouest) où sont alors établis les Franciscains en 1232 et le prieuré (?) de la maison de Sénanque.

Ceci explique la difficulté qu'il y a à proposer une hypothèse chronologique de formation de la ville et ses quartiers intramuros : ils totalisent environ **17 hectares qui ont été occupés sinon bâtis pour la plupart dès le XII<sup>ème</sup> siècle**.

**La première citation en 1200 du Consul de l'Isle permet de supposer non seulement sa préexistence au XII<sup>ème</sup> siècle mais aussi de la participation de ses membres à la protection et l'unification de la ville polynucléaire par le vote et le financement de la construction des remparts communs.**

Comparaison des centres urbains de Cavaillon, l'Isle et Carpentras au XIII<sup>ème</sup> siècle. Illustration François Guyonnet,



## II.1.1. LE DEVELOPPEMENT URBAIN

### a) Organisation de la ville Genèse des quartiers historiques

L'Isle en 1597, document conservé British Museum Library



Fortifications de Bouïgas au XVII<sup>e</sup> s (B.M. Avignon / Fond Calvet)







Les remparts du XII et XIII<sup>ème</sup> siècle restent partiellement conservés en 1828. Dans les parties préservées, ils ménagent à la fois un chemin le long du canal et une rue « derrière les murs ». Les vestiges représentés au cadastre de 1828 montrent des tronçons de rempart conservés notamment toute la façade ouest de la ville où l'on observe que le rempart double le mur de clôture de l'hôpital. Une rue « derrière les murs » ceinturait la ville. Les immeubles et habitations avaient bien une façade sur cette rue qui avait vraisemblablement un statut de rue de service.

La destruction du rempart a révélé certaines contradictions par exemple pour l'édifice prestigieux de l'hôtel de Campredon, aujourd'hui la façade secondaire « derrière les murs » est devenue façade sur le bras nord de la Sorgue, façade urbaine tandis que la façade ordonnancée se dresse sur une rue étroite qui ne permet pas (et n'a jamais permis) de l'admirer dans sa totalité.

Rien ne permet d'affirmer que le tracé n'a pas été ponctuellement adapté car les remparts semblent avoir été le siège de travaux permanents au fil des siècles.

Germain BUTAUD illustre les travaux incessants qui sont réalisés sur les remparts : il s'agit d'un « immense ravaudage », « d'une mosaïque de petits chantiers dispersés sur la quasi-totalité de l'enceinte ». La même impression ressort des travaux strictement contemporains qui concernent l'enceinte de L'Isle-sur-la-Sorgue, qui ne devait dater pourtant que du XII<sup>ème</sup> siècle et qui avait pourtant été réparée en 1363. (note 111) Une véritable reconstitution des remparts et des portails fut menée tant leur état était déplorable : «tours découronnées, chemins de ronde hors d'usage, brèches béantes» (note 112)

111 - Archives communales de L'Isle-sur-la-Sorgue : CC 41 et CC 42.

112 - Cf. Ph. Bernardi, « Marché des matériaux et "à-côtés" : l'exemple des fortifications de L'Isle-sur-la-Sorgue (1374) », dans J. Costa Restagno (dir.), *Le cinte dei borghi fortificati medievali, Strutture e documenti (sec. XII-XV)*, Bordighera - Albenga, 2005, p.45-58.

**Pour illustration de l'évolution des remparts : quelques dates et textes extraits des archives municipales (collection Joannis )**

**Effacement**

**1/ sur le tronçon qui bordait la Charité (hospice de bienfaisance sur le cadastre de 1828)**

- « - 1682, autorisation d'ouvrir les remparts pour transporter les démolitions de la maison de Charité
- 1698, ordonnance pour ouvrir les remparts en faveur des jardins de la maison de Charité
- 1709, ordonnance pour ouvrir les murailles ou remparts au sujet de la répartition des murs du jardin de la Charité
- 1766, requête portant autorisation de bâtir sur les remparts de la ville et d'ouvrir des fenêtres dans ces mêmes remparts pour les nouvelles bâtisses de la maison de charité. »

**2/ remparts, portes et ponts**

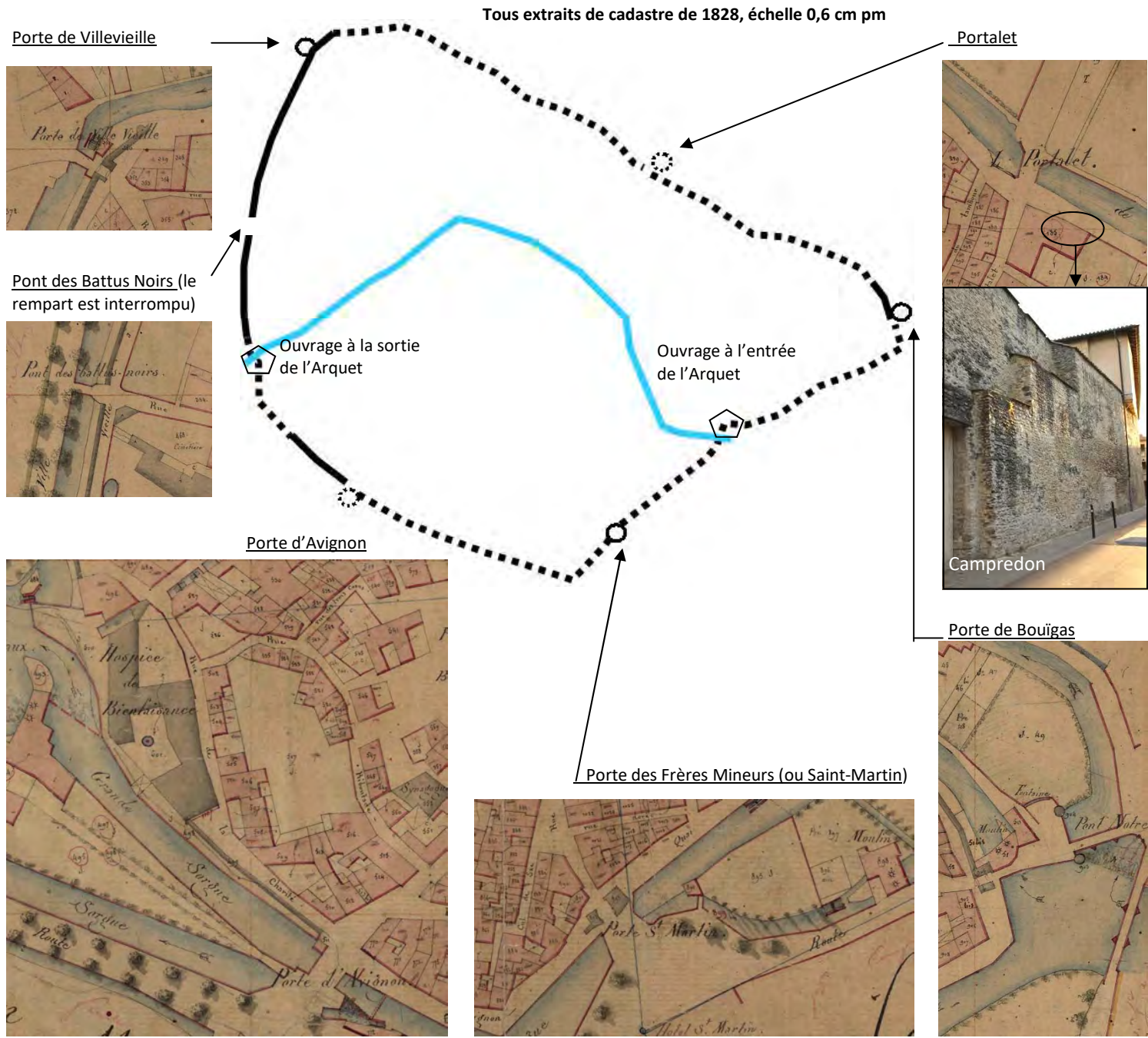
- « - 1321, Fourniture de bois pour les ponts levis de porte Boigas et d'Avignon
- 1609 ,prix-fait de la construction d'un pont levis à la porte de Villevieille
- 1616, réparation au corps de garde de la porte de Bouïgas
- 1667, visite du pont-levis et avant ponts des portes d'Avignon et de Villevieille, visite du dessous du pont de Villevieille
- 1674 - requête suivie d'ordonnance pour construire un pont de pierres à la porte de Bouïgas au lieu et plan du pont levis
- 1717 1738, requête et rescrit du vice-légat pour un pont en pierres à la porte de Frères Mineurs. »

- 1746, lettre annonçant qu'un rapport a été fait par les maçons sur l'état des remparts menaçant ruine entre la porte d'Avignon et celle des Frères Mineurs
- 1756, requête suivie d'autorisation de faire un chemin nouveau de la porte d'Avignon à celle des Frères Mineurs
- 1793, réquisition de l'agent national pour faire enlever toutes les portes et herses servant à la clôture de la ville
- 1824, enquête pour l'élargissement des deux ponts et du chemin entre deux au Portalet. »

La majorité des remparts est détruite dès la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle comme dans la plupart des villes de France. Ils étaient notamment assimilés à l'idée de féodalité lors de la Révolution.



XII<sup>ème</sup> siècle . Le tracé des remparts . Les ouvrages subsistant en 1828



II.1.1. LE DEVELOPPEMENT URBAIN

a) Organisation de la ville  
Quartiers historiques

LEGENDE

- Partie de rempart conservée en 1828
- - - - - Tracé supposé du rempart avant démolition
- Porte conservée (toute ou partie) en 1828
- ⊙ Porte déjà démolie en 1828

Aujourd'hui les vestiges visibles du rempart et de ses portes sont très ténus. Mais les voies, ponts et aménagements de berges témoignent de leurs emplacements.

Si l'on peut s'interroger sur la participation du mur de clôture de l'hôtel de Campredon (vue ci-contre) à un dispositif de fortification, les vestiges de la porte de Boigas (ci-dessous) sont avérés et correspondent à la représentation en plan ainsi qu'à la gravure de Laincel.

Campredon



En (1) : forme de tour restituée dans la continuité du mur conservé en soubassement (2).

1



2





Les quartiers intramuros de Villevieille, Villefranche, Villeneuve, Ville Boquière et le faubourg de Trota Vielas.  
Des noms de quartiers fréquemment cités dans les archives.

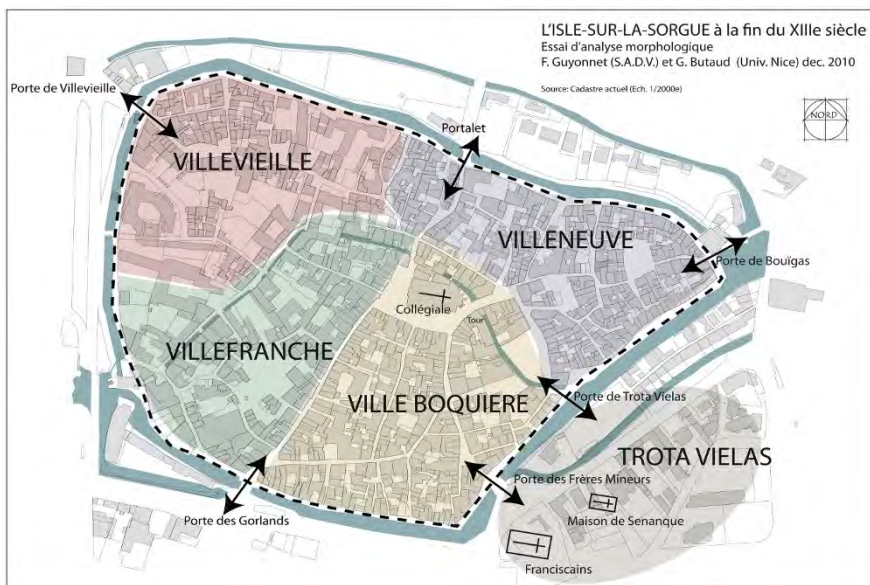
Ces dénominations de quartier sont employées dans les actes conservés en archives, elles se recoupent globalement et, suivant les sources et les époques, changent parfois de dénomination. Leurs limites varient en fonction des érudits, des chercheurs et des études.

Coline POLO qui étudie dans le détail (\*) le quartier de Ville Boquière, analyse ces limites en mettant en parallèle les propositions de M. LAVAL et de G. BUTAUD mais ne prolonge pas sa réflexion sur les autres quartiers.

La version retenue (ci-dessous) est établie par G. BUTAUD & F. GUYONNET.

Elle définit les emprises des quatre quartiers intramuros de Villevieille, Villefranche, Villeneuve, Ville Boquière, dénominations et aires sur lesquelles nous nous baserons pour analyser et identifier les éléments qui ont constitué la ville d'aujourd'hui.

Le faubourg de Trota Vielas en revanche semble avoir été effacé du territoire. Il est abandonné au XIV<sup>ème</sup> siècle, sauf le couvent des Frères Mineurs qui se sont retranchés à l'intérieur des remparts au XVI<sup>ème</sup> siècle.



Par exemple Julien GUIGUE, dans ses «Notes sur l'Isle», mentionne les quartiers autrement fin XVIII<sup>ème</sup> : ce sont les « bourgades d'Avignon, de Villevieille, de Bouïgas et des Frères Mineurs », ce qui est intéressant dans la mesure où ces quartiers sont nommés par le nom des portes qui les desservent.

**Villa Veteri, ou Villevieille :**

La toponymie du quartier comme la topographie permettent d'affirmer que le quartier constitue la première implantation. Sur un point culminant de quelques mètres plus haut que le reste de l'aire cernée par les remparts, il a vraisemblablement pu être habité à l'abri de l'eau sans aménagements ou drainages de sol particuliers.

C'est sur cette île, nichée entre des bras de Sorgue, qu'historiens et mémoire collective s'entendent pour y localiser un village originel de pêcheurs dont les maisons auraient été en bois.

Il est probable qu'il y ait eu aussi de l'agriculture si l'on se base sur la logique d'implantation des églises avant le XII<sup>ème</sup> siècle, celle supposée de Saint-Laurent coïncidant avec la présence d'une rue Saint-Laurent sur le cadastre de 1828.

La limite sud située au milieu de l'hôpital fait référence aux îlots démolis pour la construction de l'hôpital de fin XX<sup>ème</sup> siècle, dont la configuration se rapproche plus de ceux de Villevieille que de Villefranche.

**Villefranche :**

Son appellation raconte les droits accordés par le Comte de Toulouse qui y fit

it aussi réaliser le canal d'Arquet.

Le quartier se caractérise par la présence d'édifices liés aux roues sur l'Arquet : fouloirs, moulins et autres machineries à énergie hydraulique, mais aussi par la localisation de la juiverie et de quelques hôtels particuliers, dont un où la mairie s'est implantée.

C'est un quartier de paradoxes car il est d'une part celui où l'on a facilité la production de richesse, qui développe un grand parcellaire, et d'autre part celui de la relégation, de la mise au ban.

En effet, il a accueilli les activités jugées « polluantes » en aval du canal qui traverse la ville car elles généraient des eaux souillées par le traitement des peaux de mouton et de la laine, les rejets des hôpitaux qui y prirent place ultérieurement. Il abrita aussi la « carrière » des juifs qui étaient gardés à part, dans un lieu clos et stigmatisés comme des « intouchables ».

**II.1.1. LE DEVELOPPEMENT URBAIN**

a) Organisation de la ville  
Quartiers historiques

**Villeneuve**

Sa toponymie peut être comprise à la fois comme une construction a posteriori (en l'opposant à Villevieille) et la création d'une « ville nouvelle », créée « ex nihilo ».

L'existence de vestiges datables du XII au XIV<sup>ème</sup> siècles, nous interdit cependant de considérer que son occupation fut bien postérieure aux autres quartiers.





L'autre toponymie de Bouïgas ou Bohigas nous renseigne (si l'on se réfère à « Le cadastre, le pouvoir et la terre. Le Comtat Venaissin pontifical au début du XVe siècle [monographie] Préface de Georges DUBY, Monique ZERNER Publications de l'École française de Rome Année 1993 Volume 174 ), sur une possible vocation agricole. En effet les « boygas seraient des parcelles semées, probablement situées en bordure des canaux, où on entretenait le bois de ... saules dont on se servait pour faire des manches à outil » ... «ce sont de petites parcelles sive ripe-ria». Nous verrons que le parcellaire est effectivement de petites dimensions, et que s'il semble présenter des caractéristiques hydrographiques, elles peuvent autant être liées à une découpe parcellaire agricole que d'urbanisation organisée (canaux de drainage et d'irrigation) présentent les mêmes caractéristiques morphologiques).

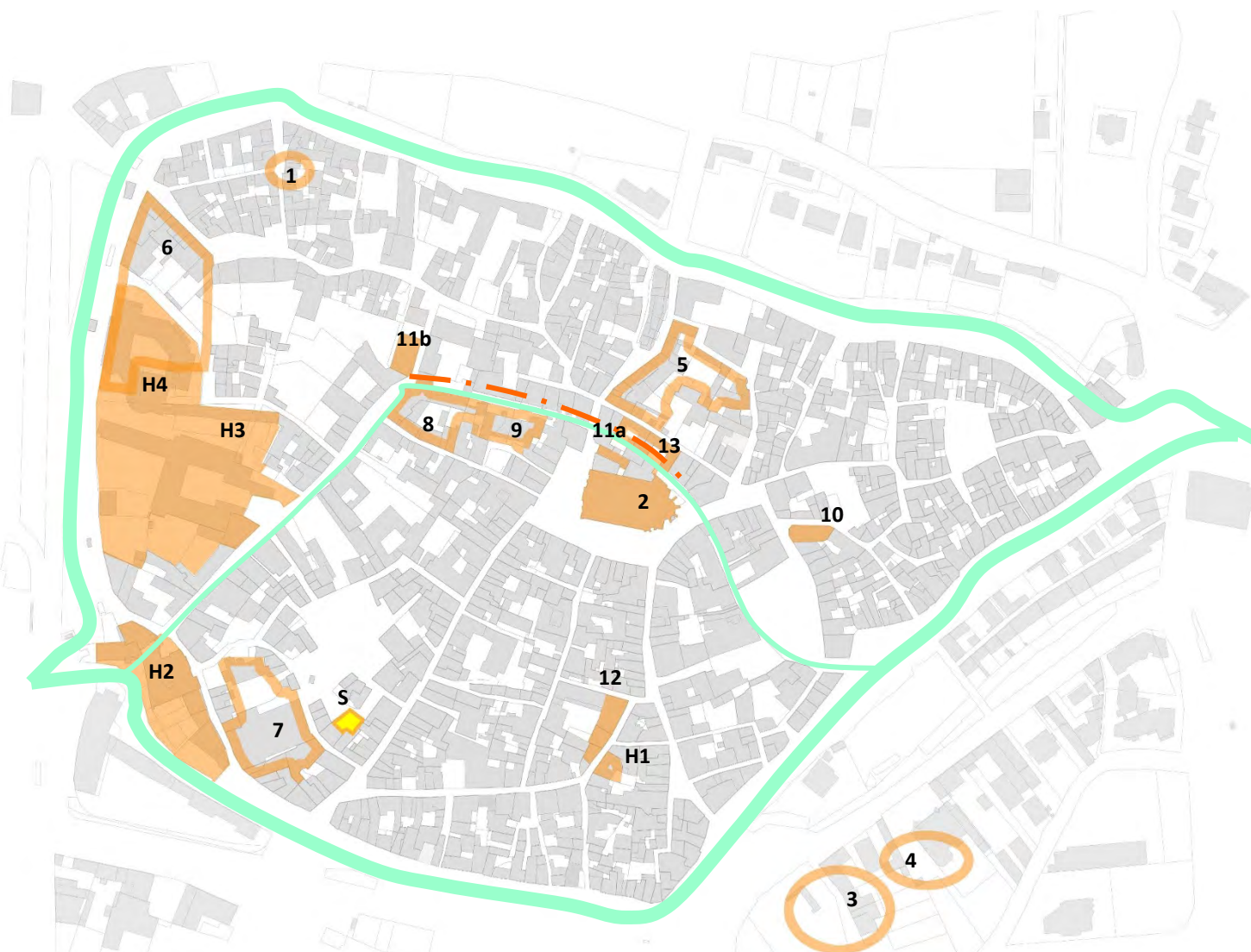
**Ville Boquière :**

En reprenant les propos de Coline POLO(\*) on sait que le nom du quartier vient de *bocherie* (boucherie). La rue du Museau Vieux au cadastre de 1828, découle de *mayerau voieu*, de *carriera macelli*, le *masel* signifiant l'étal du boucher. Les bouchers constituaient généralement une riche confrérie au sein des villes. Leur présence en nombre atteste de la richesse de la ville et du quartier. On peut noter que la rue qui lui donne son nom est une rue secondaire qui ne devait pas être aussi fréquentée que celles qui menaient des portes de ville à la collégiale.

Le quartier accueille par ailleurs des résidences seigneuriales et demeures de notables qui s'y succédèrent au cours du temps jusqu'aux hôtels particuliers. La proximité du canal de l'Arquet constituait vraisemblablement un indice de confort que seuls les plus riches pouvaient s'offrir. On s'interrogera sur une éventuelle différenciation à faire sur les îlots situés au sud de la ville, au-delà de la *carriera nova* (actuelle rue Michelet).

**LEGENDE**

-  Localisations approximatives d'institutions ou édifices religieux disparus
-  Emprises foncières d'institutions ou édifices religieux disparus comportant ou non des vestiges englobés dans bâti civil (emprise suivant document DPI)
-  Emprise d'institution ou édifice conservé en majeure partie
-  Synagogue



- 1. Saint Laurent
- 2. Collégiale Notre Dame des Anges et chapitre
- 3. Franciscains
- 4. Maison de Sénanque
- 5. Cordeliers
- 6. Minimes
- 7. Sainte Elisabeth
- 8. Ursulines
- 9. Doctrinaires
- 10. Pénitents bleus
- 11a. Pénitents blancs
- 11b. Pénitents blancs
- 12. Mont de Piété
- 13. Prévôté (demeure du prévôt, supérieur des chanoines de la collégiale)
- H1. Hôpital Vieux
- H2. Hôpital de La Charité
- H3. Hôtel Dieu
- H4. Hôpital contemporain, et maison de retraite

**On observe deux localisations principales :**

- l'une au centre de la ville, le long du canal de l'Arquet, profitant du « confort » de l'eau et de la centralité
- l'autre à l'ouest, en aval de la Sorgue, ce qui répond à la préoccupation courante d'hygiène, les hôpitaux étant considérés comme des édifices polluants pour les cours d'eau.

Par ailleurs, en (3) le couvent des Franciscains, ordre mendiant établi hors les murs en 1345 (présence également d'un canal).




En H1 l'Hôpital Vieux dont l'emplacement coïncide avec la présence supposée d'un canal ou bras de Sorgue aujourd'hui disparu.

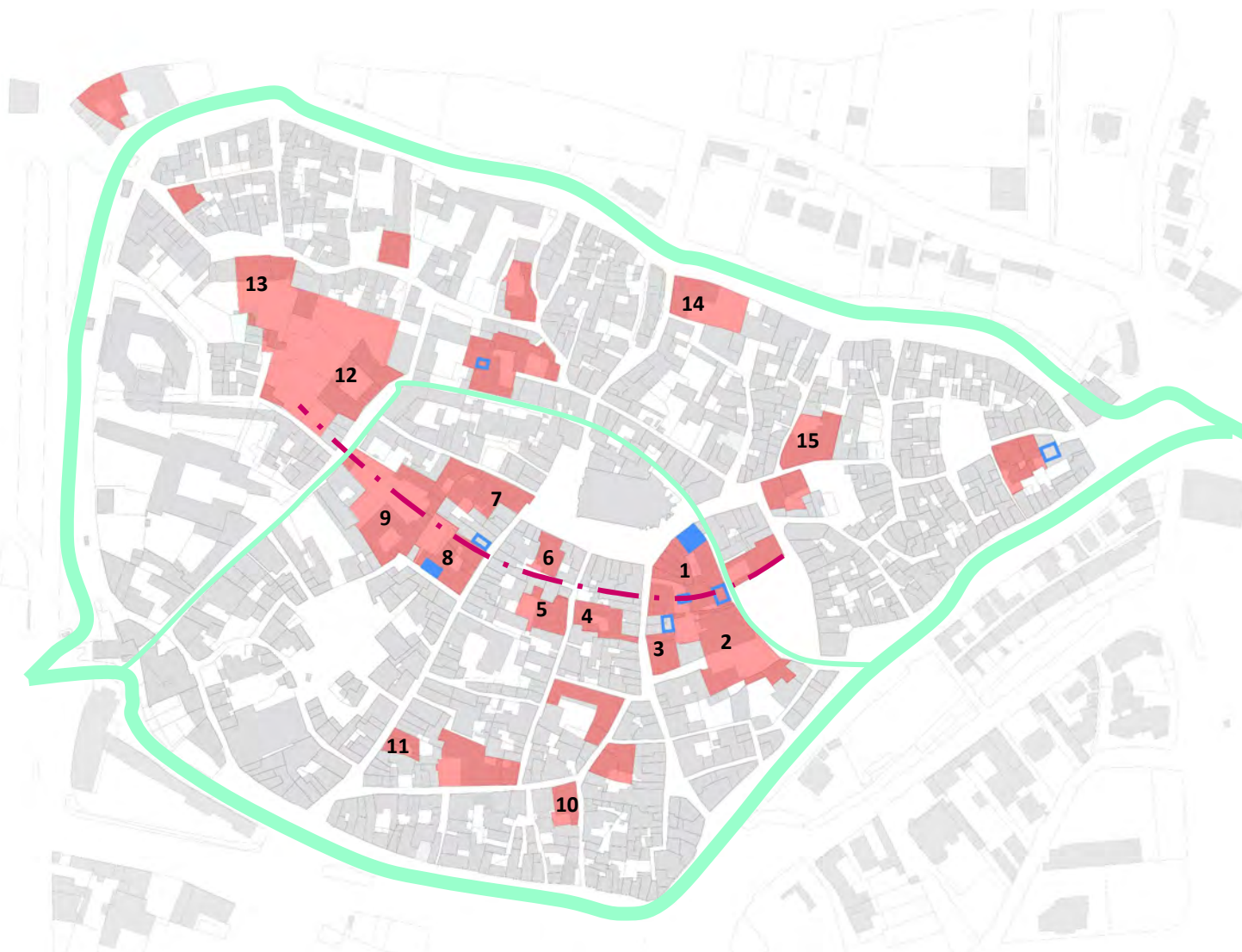
L'église Saint Laurent antérieure, constitue un cas à part, elle a précédé la dynamique de développement liée à l'eau.

Les églises des Pénitents, postérieures, du XVIII<sup>ème</sup> siècle, sont des édifices tardifs et isolés sans habitat annexe contrairement aux autres institutions.



**LEGENDE**

-  Emprise des hôtels particuliers ( contours suivant document DPI)
-  Tour médiévale : emprise présumée
-  Tour médiévale : emprise avérée



1. Tour d'Argent (ou Tour Boutin) et les demeures XV<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècle qui lui sont associées
2. Hôtel de Palerne
3. Hôtel d'Inguibert
4. Demeure avec escalier XVI<sup>ème</sup> organisée autour d'une cour à galerie de desserte
5. Demeure (façade Renaissance et escalier à vis XVI<sup>ème</sup>)
6. Demeure avec vestiges Renaissance en façade et escalier à vis
7. Demeure avec escalier XVI<sup>ème</sup> organisée autour d'une cour à galerie de desserte
8. Hôtel de ville actuel avec tours nobiliaires médiévales
9. Hôtel de Casal
10. Hôtel de Salvador Ricard
11. Demeure XV<sup>ème</sup> siècle
12. Hôtel Clermont Lodève
13. Hôtel de Ganges
14. Hôtel de Campredon
15. Hôtel de Ricci

**On observe :**

- d'une part une concentration selon un arc situé au sud de l'ensemble formé par la collégiale.
- d'autre part des emprises foncières essaimées mais globalement situées le long des voies principales. La rue Michelet (appelée anciennement Carriera Nova) comporte surtout des édifices XVII et XVIII<sup>ème</sup> siècles.

Sur fond de plan de Julien GUIGUE, extrait des « Notes sur l'Isle » 1939

- 1- Usine de Mousquet
- 2- Usine et roue de Sorquet
- 3 & 4- Moulins du bassin de Bouïgas
- 5- Roue du Portalet**
- 6- Roue dite Arnaudet
- 7- Roue de Goudard Saint-Amour
- 8- Roue Lille**
- 9- Roue du pont de Ville-Vieille
- 10- roue des Minimes**
- 11- roue des Lices de Ville-Vieille**
- 12- Roue nouvelle des Lices de Ville-Vieille
- 13- Roue des Tourelles, dite roue Robert**
- 14- Roue des Hospices
- 15 & 16- Usine Notre-Dame
- 17- Scierie Rousset
- 18- Usine des Capucins
- 19- Roue de l'école Benoit
- 20- Roue du Grand Jardin
- 21- Usine du Pont neuf
- 22- Usine du Château de Six Fracs
- 23- Usine St-Jean**
- 24- Roue de St- Martin
- 25- Roue Giraud**
- 26- Usine du Moulin-Vert**
- 27- Moulin Milhe**
- 28- Roue Roze**
- 29- Roue de Joannis
- 30- Roue Jourdan
- 31- Roue de la Porte d'Avignon**
- 32- Usine dite « la Valabrègue »
- 33- Moulin dit de la Ville
- 34 & 35- Moulin à soie
- 36 & 37- Moulin à soie
- 38- Roue de Casal 1832
- 39 & 40- Roues de Victor Courtet (soie filature)**

**LEGENDE plan**

- Roues encore en place début XXème
- Implantation de moulin avérée avant le XIXème siècle

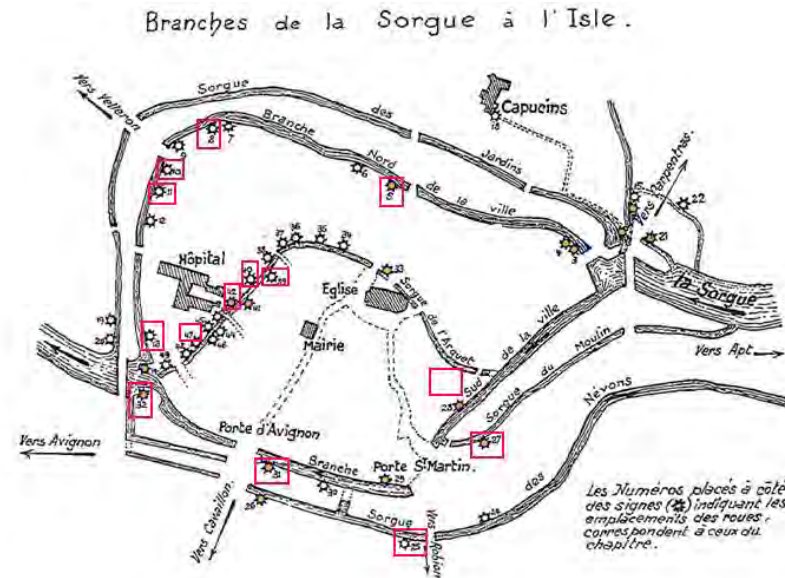
**LEGENDE repérage des moulins dans la liste**

Roues implantées avant le XIXème

Roues encore en place début XXème

Roues implantées avant le XIXème avec roues encore en place début XXème

- 41 & 42- Roues de l'Hôpital et de Genet (1760-1762)**
- 43- Roue de Jacques Beaud (1809, soie)
- 44- Roue Genet (à soie, disparue)
- 45 & 46- Roues Villars
- 47- Roue Antoine Croset**
- 48- Roue François Croset, tanneur,
- 49- Roue Peytier, filature laine, puis teinturerie
- 50- Tannerie du Cours St-Véran
- 51- Moulin de St-Véran
- 52- Moulin de la Coucourde (farine)
- 53- Usine Croset de St-Véran,
- 54- Moulin Duluc
- 55- Usine de la Pyramide
- 56- Usine de Bonaventure
- 57- Usine de Malakof
- 58- Moulin Moricelly, farine
- 59- Roue Croset
- 60, 61 & 62- Moulins Premiers (époque très ancienne (probablement 3e moulin à papier 1563))



Localisations approximatives d'après le schéma ci-dessus de Julien GUIGUE



La majorité des parcelles concernées sont bien sûr localisées le long du canal de l'Arquet, on verra qu'elles ont généré une typologie d'immeubles particuliers.

Si des roues subsistent sur les deux bras principaux de la Sorgue qui cernent l'Isle, on peut supposer que peu d'artifices traversaient le rempart. Les installations jugées précieuses et non liées à l'irrigation des terres cultivées se trouvaient, comme le fait remarquer F. GUYONNET vraisemblablement rassemblées dans les murs.

Le moulin de la Ville se trouve justement sur la place principale au croisement de l'Arquet et de la voie menant de la place principale au Portalet.

La majorité des moulins, fabriques de soie et autres « usines » s'alignent sur la rue dite « des roues » qui constitua très tôt un canal intramuros. La portion précédente du canal de l'Arquet étant bordée d'une implantation supposée préexistante (emprises des noyaux seigneuriaux avec leurs tours résidences et implantation de la collégiale). Ceci pourrait signifier qu'il s'agirait du canal réalisé à l'initiative du Comte de Toulouse.

Nous montrerons plus loin qu'il existe un tracé de parcellaire et de bâti pouvant être interprété comme l'abandon d'un ancien bras qui serait passé rue Emile Char (à vérifier/ croiser avec topographie).

Ceci va dans le sens de la recherche menée par Coline POLO, qui relie la création du quartier de Villefranche à l'exemption de droits de péage et la modération des redevances et impôts (selon le fonds Laval, bibliothèque Ceccano). « Le privilège accordé par Raymond VII a facilité l'implantation d'industries et a amené la population de la plaine à se regrouper dans ce(s) nouveau(x) bourg(s). »

On soulignera dans les pages suivantes que c'est aussi à Villefranche que s'est établie la juiverie.





La superposition peut être interprétée de la façon suivante en tentant un rapprochement avec les quartiers historiques :

**A) Il apparaît que quatre noyaux comportent des tours nobiliaires médiévales connues :**

- noyau n°1 implanté entre le point culminant de la première implantation et le bras de Sorgue avant aménagement,
- noyau n°2 implanté sur la « rue droite » (signifiant selon Duby « voie principale » et non pas voie droite au sens géométrique, allant de la porte d'Avignon à la place centrale de la collégiale (mairie). Pour ce noyau il serait tentant d'imaginer la résidence du Comte de Toulouse car une déviation du canal permet la création du quartier de Villefranche,
- noyau n°3 implanté le long de la rue allant de la porte des Frères Mineurs à la place centrale (tour d'Argent),
- noyau n° 4 jouxtant la porte de Bouigas.

**B) Un cinquième noyau** ne comportant pas à notre connaissance de tour romane mais un mur en *opus spicatum*, à quoi ont succédé une demeure comportant des baies du XV<sup>ème</sup> siècle en façade puis un hôtel particulier.







**b) L'emprise bâtie et son évolution**

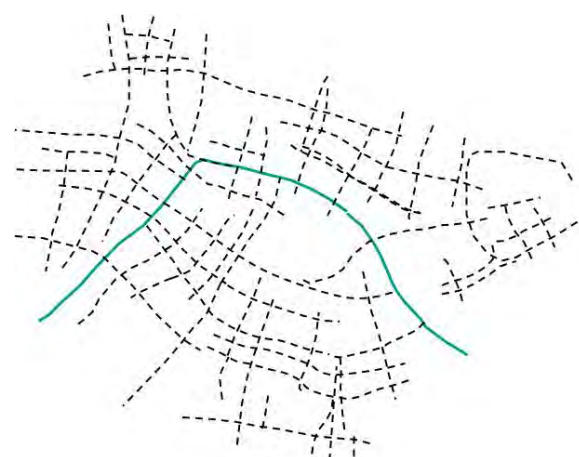




La vision globale de le ville intra muros fait apparaître :

**1 - un parcellaire suivant une « grille souple », un dessin « en filet »,** présentant des continuités systématiques de lignes souples reliant et tissant vraisemblablement entre elles d'anciennes voies de terre et d'eau. Elles traduisent une réécriture de la ville sur elle même, la création ou l'abandon de certains cheminements ou de certains bras de Sorgue, d'un tissage subtil de chemins de terre et de canaux de drainage. Par ailleurs, il est probable que les aléas de la féodalité aient créé des limites intérieures « mouvantes » et aient ainsi dévié ou condamné les cheminements.

La ville s'est pétrifiée en intégrant toutes ces strates successives, à la façon d'un palimpseste. Nous tenterons d'en démêler certains aspects par des analyses ponctuelles à l'échelle de la parcelle dans son îlot ou du groupe d'îlots.



**2 - un parcellaire de dimensions très différenciées, ce qui s'explique à la fois par:**

- une occupation du territoire inégale, discontinue, dès son origine avec la conservation de terres cultivables à l'intérieur de l'enceinte,
- une disparité de richesse des habitants,
- une occupation du territoire par entités symboliques et fonctionnelles.





Parcelles de plus de 450 m<sup>2</sup>

Parcelles des plus de 1000m<sup>2</sup>

La mise en évidence du grand parcellaire fait apparaître une concentration plus importante de grands tènements à l'ouest de la ville intramuros.

Les plus grandes parcelles traduisent une certaine permanence des occupations car elles coïncident avec :

- des établissements religieux et de bienfaisance y compris hôpitaux,
- des hôtels particuliers, d'usage encore privatif
- d'anciennes « usines »,

par ailleurs, elle accueillent aussi :

- des bâtiments publics et institutionnels d'aujourd'hui,
- des logements collectifs relativement récents
- l'hôpital du XX<sup>ème</sup> et XXI<sup>ème</sup> siècle

car ces édifices ont été réalisés sur des tènements désaffectés d'anciens couvents, hôtels particuliers, fabriques.

Il est intéressant de constater que :

- ces grandes parcelles n'ont pas toujours une largeur complète de façade sur la rue, elles peuvent être bordées de parcelles de petites maisons mitoyennes sur la rue,
- elles disposent souvent d'accès (ou de vestiges d'accès) sur au moins deux voies différentes, ce qui peut coïncider d'une part avec une occupation originelle en cœur d'îlot, d'autre part la typologie d'hôtels particuliers à parcelle traversante.





La mise en évidence des emprises denses en petit parcellaire (en tache orange) fait apparaître des zones qui coïncident :

- d'une part avec les voies principales que nous mettrons en évidence dans les pages suivantes : celles qui mènent aux portes, ce qui d'une part suppose la présence de maisons d'artisans et commerçants et d'autre part semble indiquer un processus d'englobement des entités nucléaires préexistantes dont certaines semblent quasi enclavées.

- d'autre part avec les deux « extrémités » est et ouest de la ville : les quartiers de Villevielle et Villeneuve, quartiers populaires,

- enfin avec les quais sud de la ville en particulier (où nous verrons qu'il s'agit d'un phénomène possiblement récent lié à la destruction du rempart et la création d'une façade de ville commerciale.).

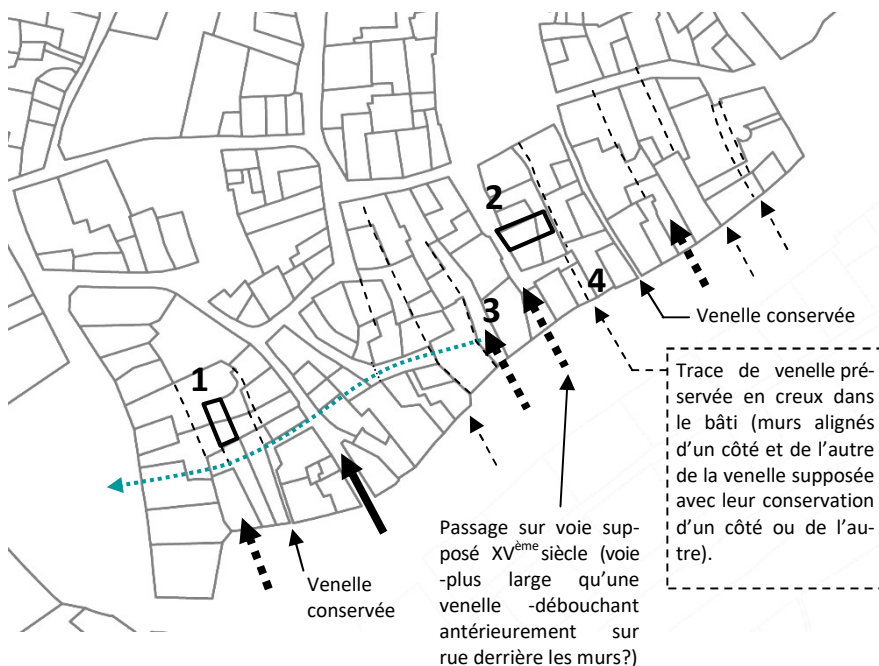


Jean COIGNET dans son étude de 1998 développe la question des transformations de la ville au XVI<sup>ème</sup> siècle : il cite en 1570 un « règlement d'urbanisme » qui aurait « interdit les maisons en pan de bois et les encorbellements sur l'espace public ». Cette règle de construction aurait eu un effet rapide sur la transformation de la ville : un effacement des *androne* (passage commun entre deux propriétés voisines permettant à chacun de monter sur sa toiture, lié à la coutume du droit d'échelle). Les deux murs des façades en pan de bois des maisons situées de part et d'autre de l'*androne* sont remplacés par un mur mitoyen en maçonnerie. »

Nous avons rapproché ces éléments de la morphologie actuelle du parcellaire, en choisissant de l'étudier sur un fragment de ville à petit parcellaire comportant deux venelles encore en place. La vérification s'avère concluante sur la partie étudiée et elle traduirait **une réelle transformation du tissu et surtout du réseau viaire dans son intégralité.**

On pourrait en déduire l'existence antérieure d'un parcellaire binaire (au sens de Gilles Séraphin) séparé alternativement par des venelles (tracées en pointillé et signalées par des flèches fines) et des rues plus larges (signalées par des flèches épaisses). L'ensemble était vraisemblablement lié à des canaux de drainage dont la trace serait également visible sachant qu'il est difficile de différencier les « chemins de terre et les chemins d'eau qui coïncidaient probablement souvent.

Cette hypothèse va dans le sens de la toponymie de Villeneuve, traduisant la création d'un faubourg ex nihilo.

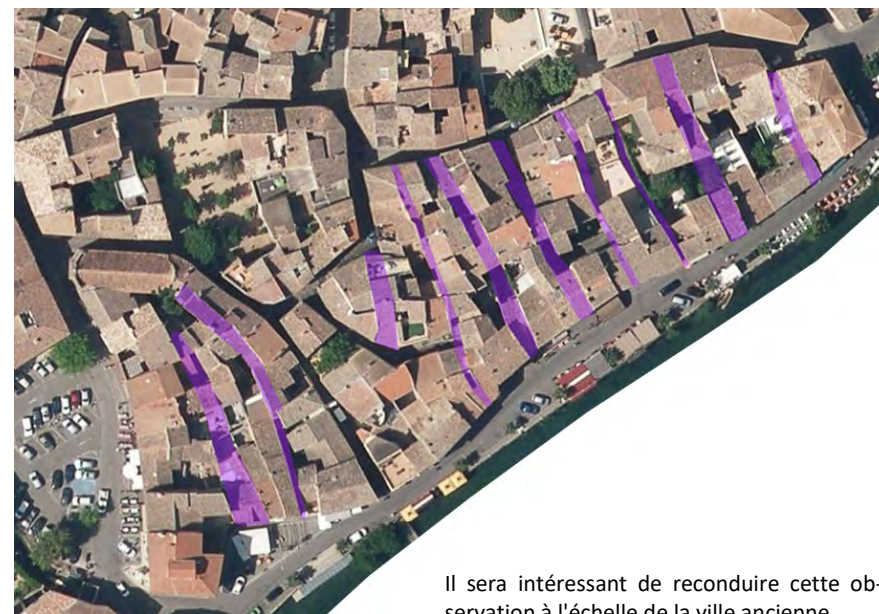
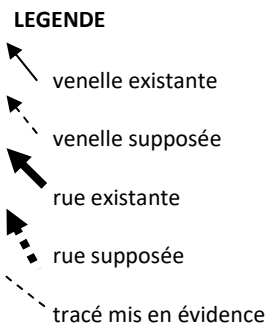


Notre identification de deux édifices médiévaux en (a) et (b), va dans le sens de cette explication.

Édifice 1 : arc donnant sur la voie située à l'ouest (vue intérieure de la façade ouest)



Édifice 2 : baie chanfreinée à gauche du *soustet*





Hypothèse ruelle 3 disparue

Passage a parcelle CP 809, quai Jean Jaurès



Vestige de porte b mur ouest parcelle CP 808

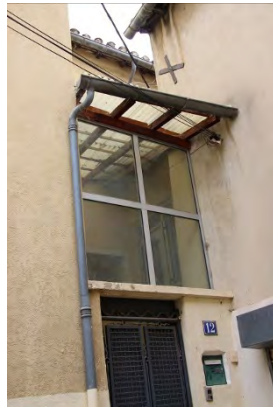


Façade c parcelle CP 804

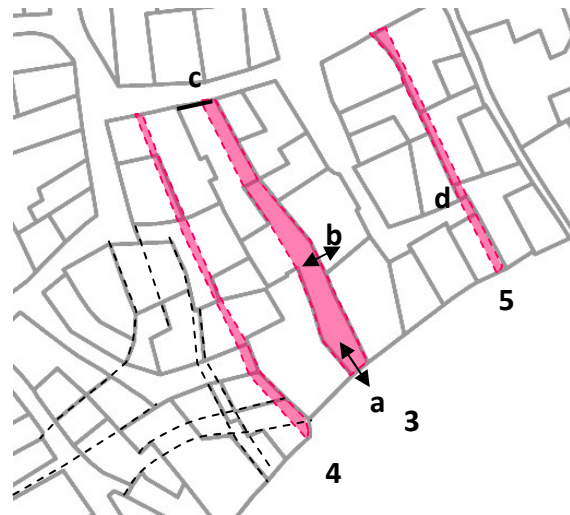
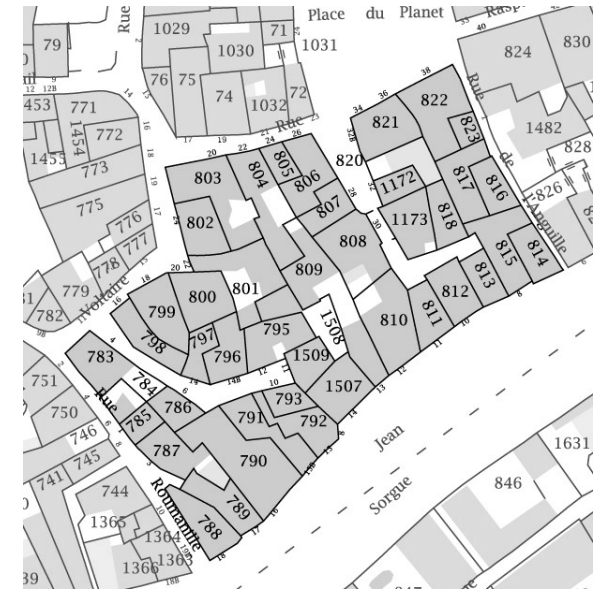


L'encorbellement du R+2 indiquerait une construction du XV ou XVI<sup>ème</sup> siècle. Les baies du RDC sont maçonnées enduites et donc difficilement datables mais peuvent être postérieures, l'alignement correspondant à la travée de la porte piétonne, on peut poser l'hypothèse d'un passage couvert ou d'une disparition de la rue dès le XV<sup>ème</sup> siècle par densification.

Hypothèse venelle 4 disparue



Parcelle CP 795 : petite cour en creux coïncidant avec un alignement de parcellaire







Si l'on met de côté les interventions contemporaines qui ont déstructuré certains secteurs de la ville, tant par la destruction que par le rajout de bâti sans rapport avec la nature du tissu intramuros et signalées avec une **X**

On observe :

1/ en front de rue :

- une majorité d'îlots fermés avec des fronts bâtis relativement continus,
- des espaces « en dent creuse » qui peuvent être soit les traces de dispositions anciennes, soit des démolitions récentes, ouvertes sur l'espace public ou délimitées par des murs de clôtures
- des porosités liées à une desserte de l'épaisseur du bâti : passage sous porches, soustets, impasses
- des porosités liées au réseau hydrographique
- des « éventrements » d'îlots dus à la création de places contemporaines

2/ en cœur d'îlot:

- des cours et jardins de dimensions très diverses, en général proportionnelles à l'emprise au sol du bâti

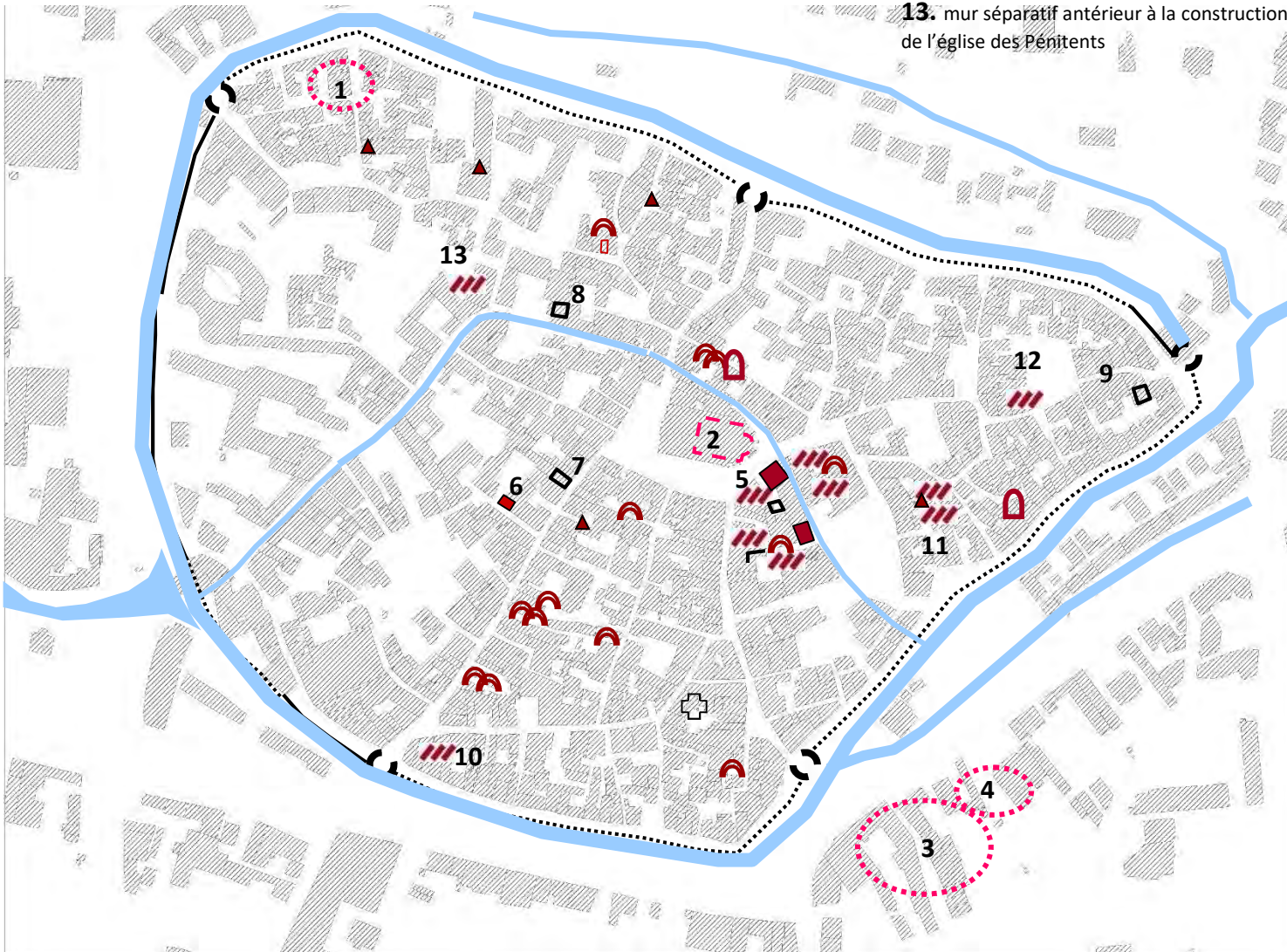


Édifices ou vestiges repérés

- 1. Saint Laurent ?
- 2. Collégiale ND des Anges fondée 1212
- 3. Couvent Franciscains
- 4. Maison de Sénanque

- 5. Tour d'Argent et vestiges alentours
- 6. Tour nobiliaire englobée dans la mairie
- 7. Tour rue Carnot (enduite)
- 8. Tour englobée dans un hôtel particulier, accès depuis impasse rue Denfert Rochereau

- 9. Tour englobée dans un ensemble introverti, (visible sur vue Bouigas du XVI<sup>ème</sup> siècle?)
- 10. mur séparatif cour de maison XIX<sup>ème</sup>
- 11. salle voûtée avec cordon à naissance de voûte et jour chanfreiné
- 12. mur séparatif apparu au décroutage
- 13. mur séparatif antérieur à la construction de l'église des Penitents



LEGENDE

- - - Édifices religieux emplacement avéré
- ⋯ Édifices religieux emplacement approximatif
- Tour et ou logis avérés
- vestiges de logis et ou tour supposés
- Rempart XIII<sup>ème</sup> en place en 1828
- ⋯ Rempart XIII<sup>ème</sup> tracé présumé
- ⌒ Emplacement porte d'enceinte
- ⌒ Grand arc en plein cintre ou brisé de facture XII à XIV<sup>ème</sup>
- « Cave » supposée XIV<sup>ème</sup>
- ▨ Mur avec appareil en arête de poisson
- ▲ Corbeau ou cordon de facture médiévale
- ⌒ Encadrement de porte en arc plein cintre présumé XII<sup>ème</sup> à XIV<sup>ème</sup>
- + Localisation hôpital

Remarquer que la ville présente des indices d'occupation dans presque tous les quartiers, sauf l'ouest de la ville où l'Hôtel Dieu prendra place et qui a vraisemblablement longtemps été libre de constructions, réservé à l'agriculture.

Tous les vestiges ne sont pas numérotés, on pourra, pour le quartier Boquière, se référer au travail de Coline POLO qui a repéré les arcs des passages couverts et autres vestiges en intérieur d'îlot.

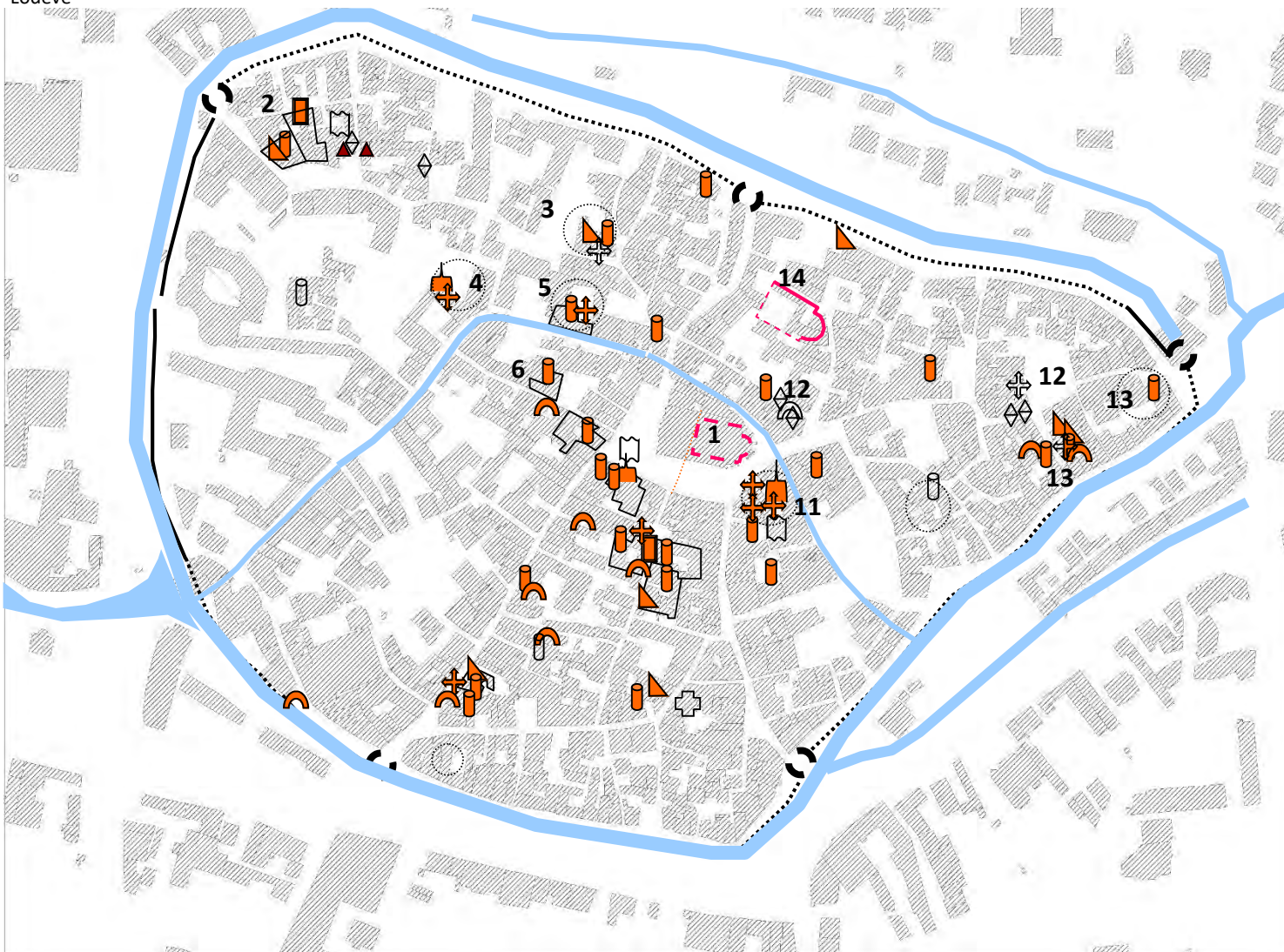


**Édifices ou vestiges repérés**

- 1. Collégiale (clocher Renaissance)
- 2. demeure rue Denfert Rochereau/rue de la Flûte
- 3. demeure rue Denfert Rochereau
- 4. demeure intégrée dans l'hôtel de Clermont Lodève

- 5. demeure impasse Denfert Rochereau
- 6. demeure escalier rue Danton
- 7. immeuble à galerie rue Danton
- 8. demeure place de la Liberté
- 9. hôtel Renaissance rue Ledru Rollin (MH)

- 10. demeure XVe rue Carnot
- 11. ensemble lié à la Tour d'Argent
- 12. maisons pan de bois/encorbellement
- 13. 3 demeures rue Raspail avec escalier en vis
- 14. couvent des Cordeliers



**LEGENDE**

- Édifices religieux
- Porte de ville reconstruite au XVI<sup>ème</sup>
- Escalier en vis
- Croisée(s) et ou demi-croisées de pierre
- Vestige de croisée
- Petite baie chanfreinée
- Baie en arc chanfreiné ou mouluré
- Porte bois style Renaissance
- Accolade
- Ensemble comportant des vestiges médiévaux antérieurs
- Pan de bois sur encorbellement
- Plafonds bois solives moulurées
- Hôpital

Remarquer que la ville reste dans les remparts du XII<sup>ème</sup> siècle.

Pans de bois : On sait qu'ils ont été interdits après 1570 ... mais datation possible aussi 15/16  
Quid des débords de bois sans moulures?

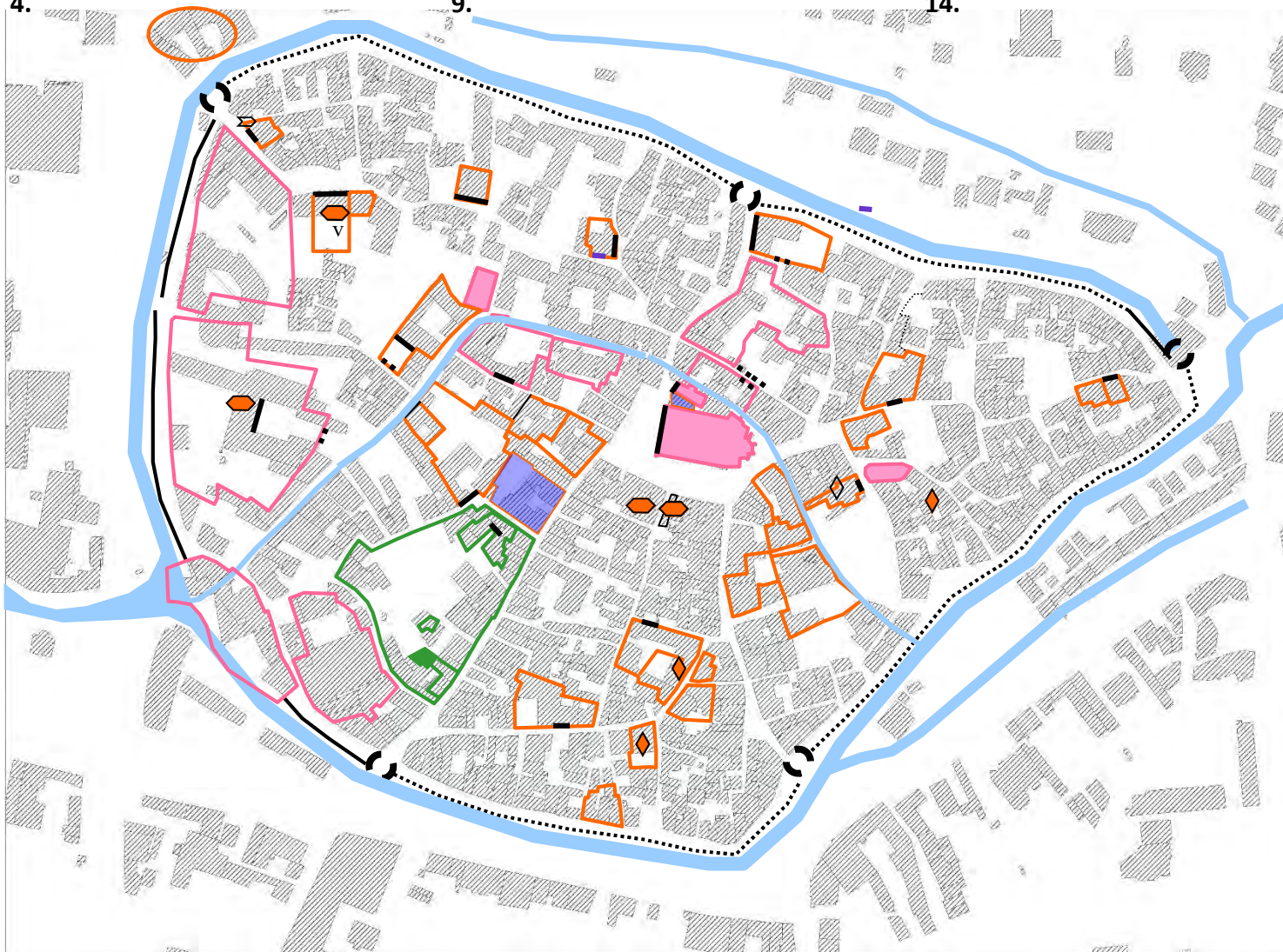


Édifices ou vestiges repérés

- 1. Collégiale reconstruite
- 2. Collégiale fondée 1212
- 3.
- 4.

- 5.
- 6.
- 7.
- 8.
- 9.

- 10.
- 11.
- 12.
- 13.
- 14.



LEGENDE

- Façade monumentale avec portail ou appareillage de pierre de taille
- ▭ Emprise hypothétique hôtel particulier
- ◆ Escalier XVII<sup>e</sup>
- ◊ Escalier XVIII<sup>e</sup><sub>c</sub>
- ▭ Couvents
- ▭ Propriétés communales
- Arêtiers sculptés (du XVII<sup>e</sup>?)
- ⌋ Agrafe
- Ensemble comportant des vestiges médiévaux ou renaissance antérieurs

Remarquer que la ville reste encore dans les remparts à quelques édifices près.



## Les dynamiques d'évolution : localisation des architectures des XIX et début XX<sup>ème</sup> siècles

Si la ville sort du carcan de ses murailles doublé de bras de Sorgue, sur le cadastre de 1828 il apparaît que les constructions hors les murs restent très ponctuelles. L'arrivée du train avec l'installation de la gare va favoriser une nouvelle croissance.

Il n'y a pas de cadastre connu pour l'Isle entre 1828 et nos jours.



## II.1.1. LE DEVELOPPEMENT URBAIN

### b) Emprise bâtie et son évolution



1. Notre Dame
2. Château de Six francs
3. Moulin Neuf
4. Les Capucins
5. Gauthier
6. Bonfils
7. Hôtel Saint Martin
8. Hôtel de Pétrarque











C'est par des exemples que nous illustrerons dans les pages suivantes ces dynamiques qui peuvent se lire à l'échelle de l'îlot.

Ci-contre le plan de repérage des îlots



Sur la rue on identifie trois façades différentes. La porte cochère du n° 68 peut résulter d'un ancien accès à la cour avant la construction de l'édifice de la parcelle 306 (elle comporte des clous forgés à tête bombée).

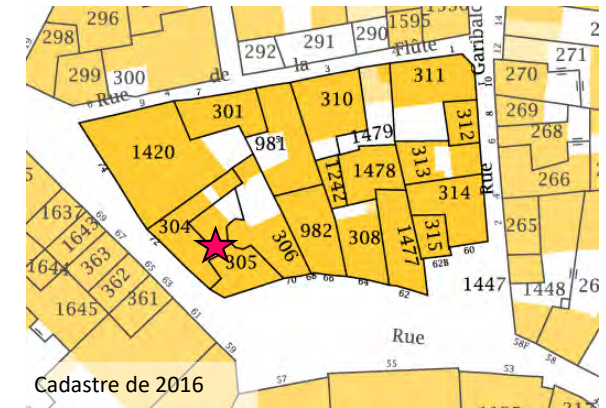


**En plan, remarquer que :**

- la parcelle 365 de 1828 a été divisée en trois,
- l'escalier à vis à base circulaire qui desservait le corps de bâtiment principal se trouve aujourd'hui desservir la partie construite au XIX<sup>ème</sup> ou XX<sup>ème</sup> siècle dans l'ancien cour.

**En façade sur rue**, le n°72, parcelle CP304 comporte une façade décroutée qui facilite la lecture des remaniements qu'elle a subis :

- 1 - fenêtre chanfreinée vraisemblablement contemporaine de l'escalier à vis XV<sup>ème</sup> siècle
- 2 - porte XVIII ou XIX<sup>ème</sup> siècle, créée en sous œuvre, avec encadrement en pierre de taille à platebande (pierre d'estaillade ?), transformée a posteriori en fenêtre (allège maçonnée)
- 3 - porte supposée fin XIX<sup>ème</sup> début XX<sup>ème</sup> pouvant dater de la division parcellaire.



Cadastré de 2016

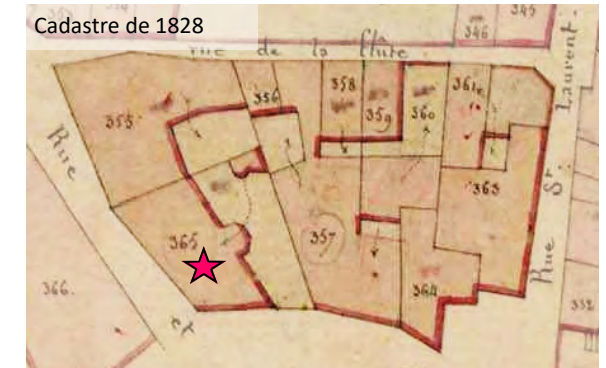
Parcelle CP 304, 72 rue Denfert Rochereau



Parcelle CP 305, 70 rue Denfert Rochereau



Parcelle CP 306, 68 rue Denfert Rochereau



Cadastré de 1828



**PROBLEMATIQUE POSEE dans le cadre de l'AVAP**  
 Possibilité de redonner (ou non) une façade d'apparence commune aux parcelles 304 et 305. En l'occurrence la parcelle 304 semble aujourd'hui désaffectée.

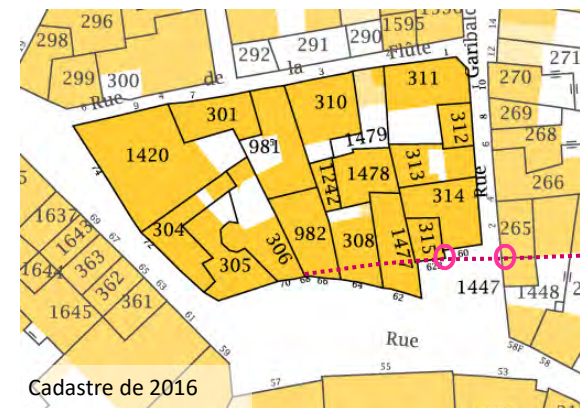
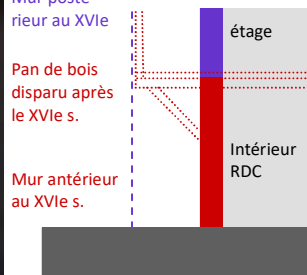




Parcelles CP 315 & 314, 60 & 62b rue Denfert-Rochereau

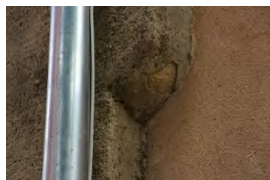
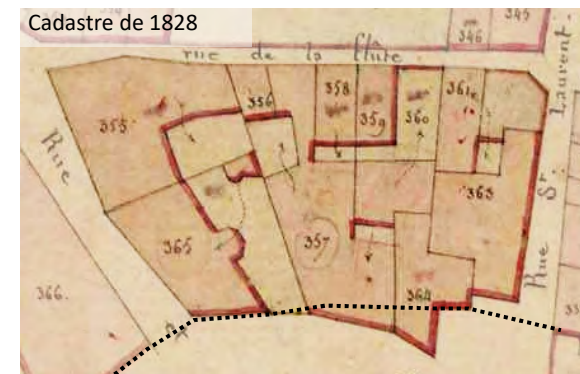


On observe : un vestige de façade en encorbellement et pan de bois.  
 Vraisemblablement l'immeuble parcelle 314 a conservé son mur de façade du rez-de-chaussée sur lequel il a aligné les étages tandis que le 315 a reconstruit sa façade à l'alignement de l'aplomb de l'encorbellement (cf. schéma en coupe de principe ci-dessous).



Parcelle CP 265, 2 rue Garibaldi

Remarquer le corbeau d'encorbellement (derrière descente d'eau pluviale et recouvert d'enduit) aligné avec la façade de la parcelle 315.



Ci-contre l'alignement reporté et étiré sur les îlots voisins : on constate bien un alignement de murs (et celui d'un décalage d'une largeur de voie) qui peut indiquer l'abandon d'une ancienne voie, ceci plus probablement qu'un canal car le point culminant de la ville se trouve un peu plus à l'est.





### Cadastre napoléonien 1828

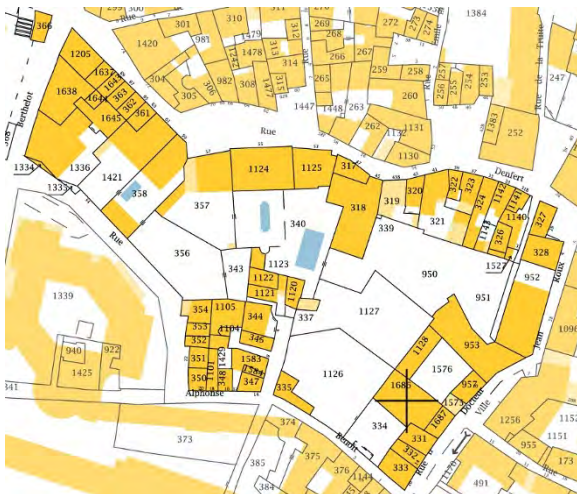


### Plan d'évolution du bâti depuis 1828 :

- en hachuré emprises bâties non modifiées,
- en grisé les parties construites depuis 1828
- en jaune les parties détruites



### Cadastre actuel 2016



### Vue aérienne





Joint filant : le soubassement en pierre de taille assisées fait partie du mur conservé d'un ancien édifice. L'ensemble a été retaillé et modifié à plusieurs reprises au droit de ce porche.



Chacune des maisons de ville (dont les façades semblent dater du XIX<sup>ème</sup> jusqu'au début XX<sup>ème</sup> siècle) comporte ce soubassement, depuis le milieu de la parcelle 1421 jusqu'au bout de la parcelle 1205.



Étant donné les parements de façades en maçonnerie de moellons, en ciment naturel, en plâtre, en chaux, il est possible que seul le soubassement ait été conservé.



**Le couvent des Minimes, érigé en 1601**

Une étude archéologique est en cours sur cet îlot (menée par la DPI)

- Hôtel particulier XVII<sup>e</sup> / XVIII<sup>e</sup> s.
- Immeuble remarquable XIX<sup>e</sup> s.
- Patrimoine religieux



Pré repérage du bâti remarquable . source DPI



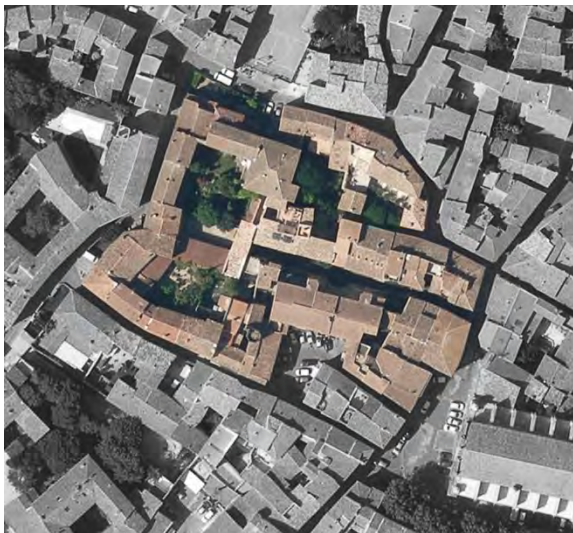
Sur la façade nord-est de la parcelle 1205 (de la pharmacie), on ne voit plus ce soubassement. Le cadastre napoléonien montre une cour.



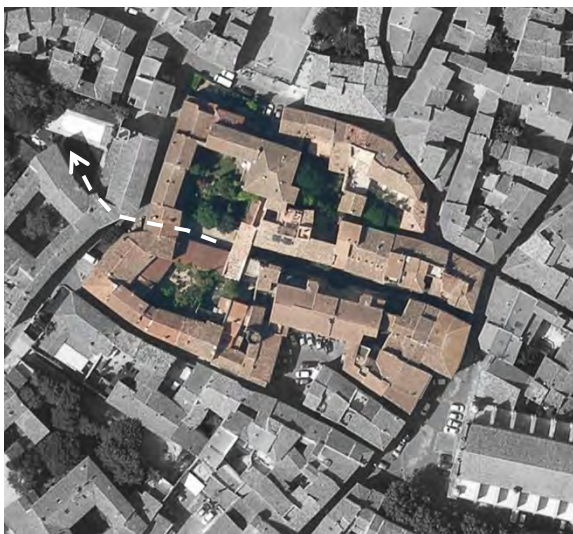


Ilot très remanié  
Les tracés parcellaire et les alignements de bâti questionnent sur la permanence des réseaux viaire et hydraulique.

Des corbeaux de pierre racontent des ponceaux sur l'Arquet.  
Aujourd'hui les stationnements couvre le canal et coupe la perception de sa continuité.  
La qualité pittoresque et la lecture du site sont dégradées.







(1) - façade sur jardin conservant des baies XV<sup>ème</sup> siècle (îlot 7). Elle interpelle par sa courbure qui prolonge un possible tracé ancien de l'Arquet.



(2) - mur avec un appareil en *opus spicatum* ( du XII au XIV<sup>ème</sup> siècle) situé sur le mur contre le jardin, en intérieur de la galerie dans l'épaisseur du clocher (îlot7).



(3) - immeuble conservant un escalier à vis.

(4) - façade démolie : sur le plan de 1828, géométrie caractéristique d'un escalier à vis du XV ou XVI<sup>ème</sup> siècle (maison supposée contemporaine des couverts).

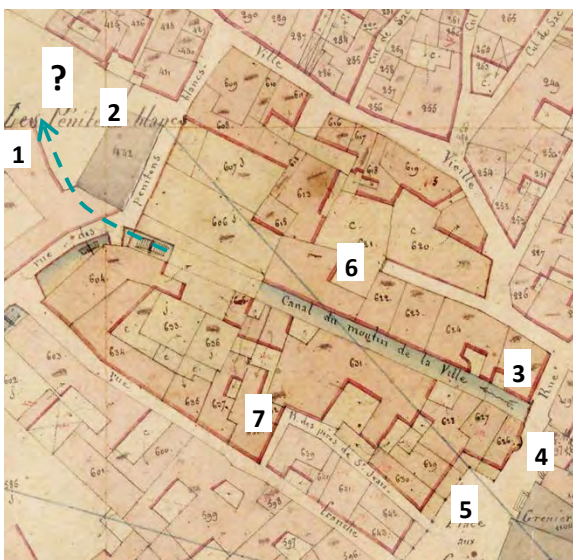


(5) - couverts reconstruits bordant la place (poutres moulurées conservées au Sud dans l'îlot 20).

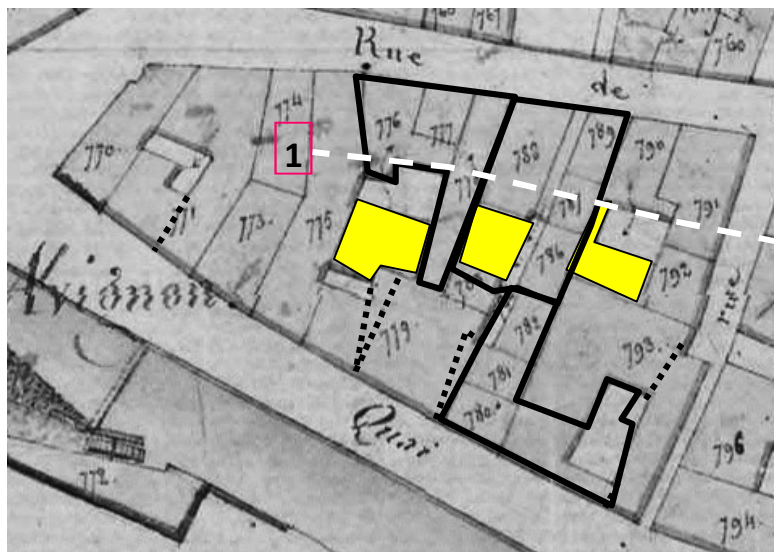
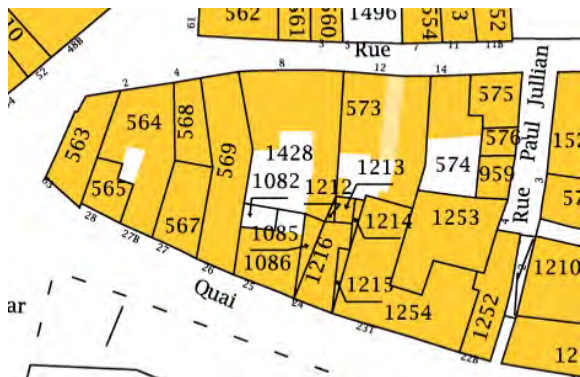
(6) - Façade sur jardin conservant des baies XV<sup>ème</sup> siècle , tour médiévale englobée dans l'immeuble.







(7) - immeuble conservant un escalier à vis remarquable.







L'îlot a beaucoup évolué  
Le parcellaire de grandes propriétés a été redivisé et certaines petites propriétés ont été réunies.

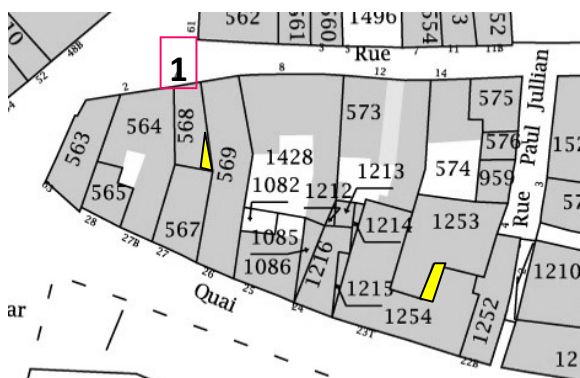
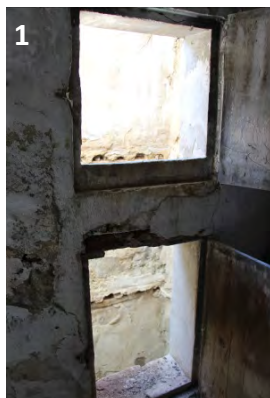
-  Parties démolies depuis 1828
-  Nouvelle limite issue de division parcellaire
-  Contour de nouvelle parcelle réunissant plusieurs anciennes parcelles
-  Alignement de limites parcellaires pouvant indiquer un ancien canal



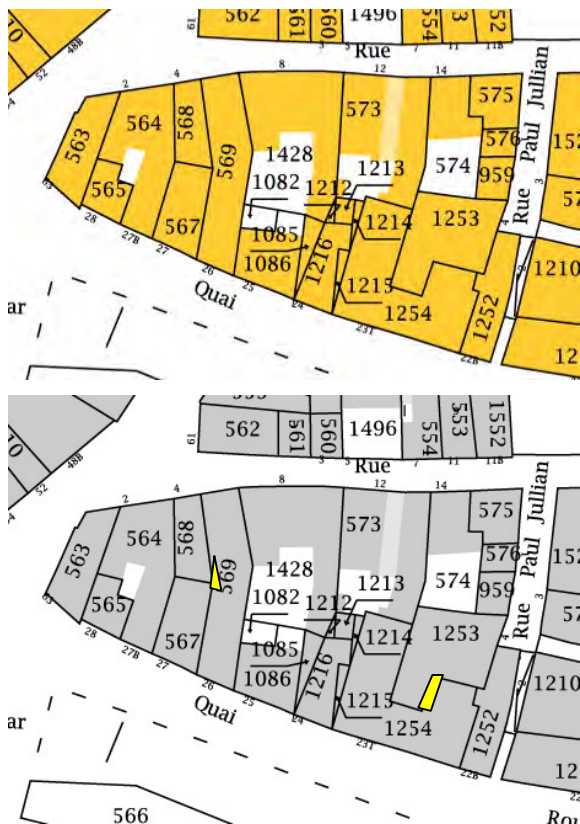
**1** Immeuble comportant une cour en trapèze très allongé non indiquée au cadastre. Elle abrite :

- des vestiges d'installations de salaisons (charcuterie) : empochements (2), vestiges de petits planchers intermédiaires et baies d'accès (3). Noter que l'îlot comporte aujourd'hui d'autres parcelles en triangle (1085, 1212, 1214, 1215 qui semblent présenter une configuration similaire à la parcelle 568.





- des vestiges médiévaux : pierre de grand appareil (5) similaire à celui de la tour d'argent, et petit appareil en opus spicatum (4 & 6)







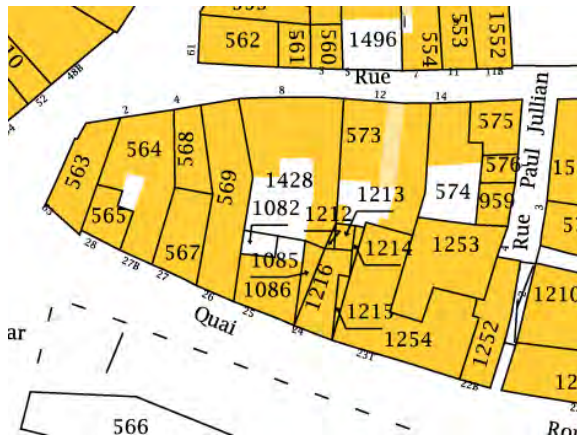
L'îlot a beaucoup évolué  
 Le parcellaire de grandes propriétés a été redivisé  
 et certaines petites propriétés ont été réunies.

-  Parties démolies depuis 1828
-  Nouvelle limite issue de division parcellaire
-  Contour de nouvelle parcelle réunissant plusieurs anciennes parcelles
-  Alignement de limites parcellaires pouvant indiquer un ancien canal

**2** Immeuble (hôtel particulier?) démantelé : vestige de menuiseries du XVII ou XVIII<sup>ème</sup> en place, visible sur cour depuis l'escalier parcelle 1252 qui abrite une remarquable rosace en gypserie.







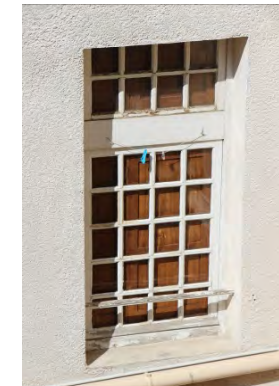
Parcelle 1253

Entrée rue Paul Julian : agrafe très ouvragée supposée XVII<sup>ème</sup> siècle, au droit de l'imposte du XIX<sup>ème</sup> siècle ou voit la trace de l'ancien bois en demi-rond du XVII<sup>ème</sup> siècle.



Parcelle 1254

Façade vue depuis l'escalier de la parcelle 1252 : fenêtres du XVII<sup>ème</sup> siècle encore en place



On peut imaginer une entrée côté quai avec une porte cochère sur cour aujourd'hui remplacé par Sorgue et Ventoux Immobilier.



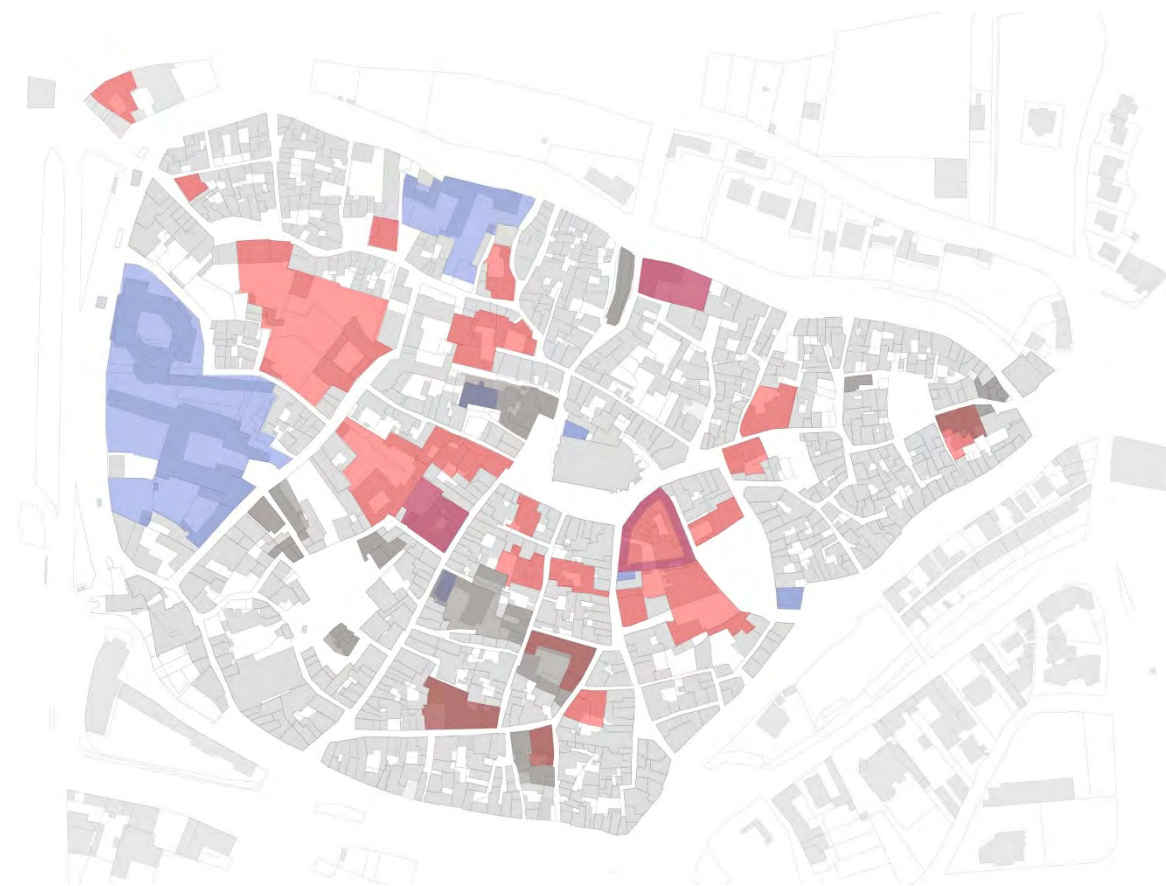
Emprises d'opérations de logements collectifs



Emprises des édifices publics



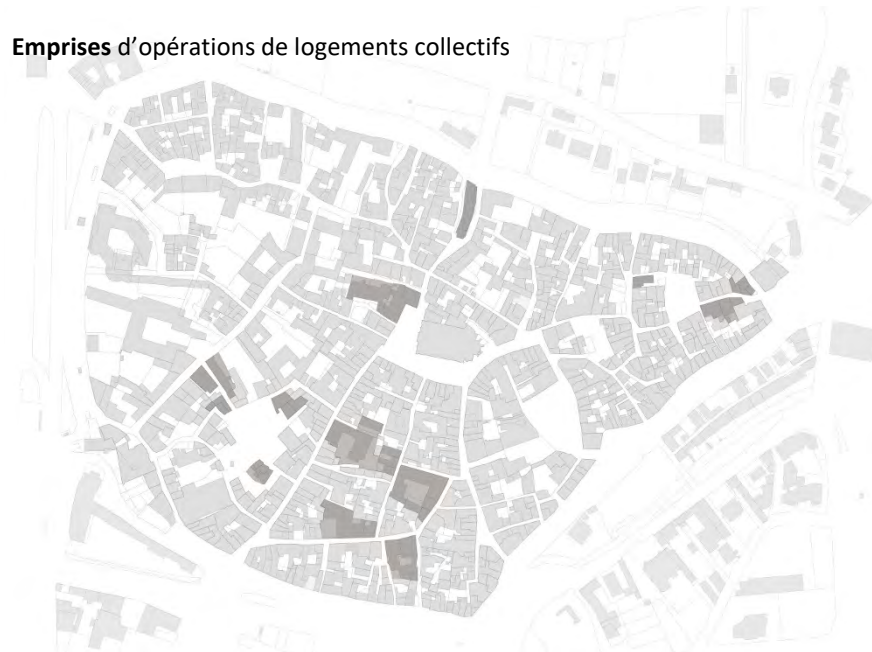
**Superposition des emprises** d'opérations de logements collectifs et d'édifices publics avec celles des hôtels particuliers (en rouge). Les emprises qui coïncident ressortent en brun pour les logements collectifs et en violet pour les édifices publics.



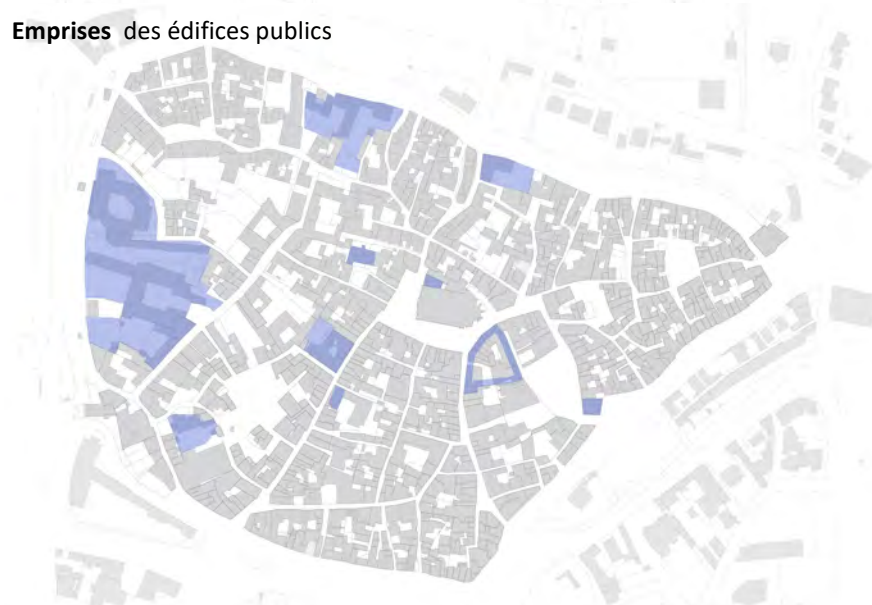


Opérations de transformation des emprises religieuses

Emprises d'opérations de logements collectifs



Emprises des édifices publics



**Superposition des emprises** d'opérations de logements collectifs et d'édifices publics avec celles des édifices religieux et anciennes emprises de couvents.

L'hôpital a conservé sa vocation d'origine, faisant l'objet d'extensions impactantes; le couvent des frères Doctrinaires a été démoli et reconstruit. La plupart des édifices ont été l'objet d'opérations privées.







**c) Le quartier de la juiverie : une exception**



### INTRODUCTION : Quelques repères historiques

extraits de : « LES COMMUNAUTES JUIVES D'AVIGNON ET DU COMTAT VENAISSIN AU XVIII<sup>ème</sup> SIECLE "LES JUIFS DU PAPE" »  
Jean-Claude COHEN Nouvelle Gallia Judaica - UMR 8584 . [http://ngj.vjf.cnrs.fr/jc\\_cohen/presentation\\_cohen.htm](http://ngj.vjf.cnrs.fr/jc_cohen/presentation_cohen.htm)

« Vers les années 70 de notre ère, après la destruction de Jérusalem, la tradition rapporte que les familles les plus considérables de la maison de David et de la Tribu de Juda auraient été exilées dans la Gaule méridionale et la péninsule ibérique (A.Lunel). Ces populations sont donc installées sur ce qui sera le territoire national depuis près de vingt siècles, constituant un judaïsme authentiquement français.

Pendant environ trois siècles, à la différence du contenu des Epîtres de Saint-Paul, la différence entre Juifs et Chrétiens n'est pas encore tranchée ... » ... « A partir des années 500, l'Eglise s'étant suffisamment structurée, le judaïsme et le catholicisme sont, définitivement, des religions différentes, inconciliable. » ... « Le concile de Latran, en 1215, pose les bases d'une législation anti-juive en imposant le port de la rouelle, ancêtre le l'étoile jaune.

La position de l'Eglise est formalisée. Les origines juives du christianisme empêchent de considérer les juifs comme hérétiques. Ils sont, selon les propos de Saint Augustin, "le peuple témoin". Il faut leur imposer des obligations "afin de les sortir" de leur erreur et les amener au christianisme. Ainsi, régulièrement, ajoutera-t-on, et ce jusqu'à la Révolution, de nouvelles contraintes (interdiction d'occuper des emplois publics, de soigner les Chrétiens, de posséder des terres, d'exercer certains métiers...) pour les limiter au "commerce" de l'usure et des vieux vêtements afin d'en faire l'image souhaitée du Juif.

La situation, en Europe, va se radicaliser en l'espace d'un siècle: en 1394, par "l'Edit de Bannissement", les Juifs sont exclus du Royaume de France, il en est de même, en 1492 en Espagne et en 1496 au Portugal.

La Provence reste une terre hospitalière. Pratiquement rien n'a altéré l'esprit de tolérance.

En 1481, le Comté de Provence, après le Languedoc, est rattaché au Royaume de France et devient soumis à ses lois. L'exil est inévitable. Il sera prononcé en 1500 et exécuté en 1501.

Or, si se trouve qu'en 1274 le roi de France Philippe le Hardi, avait cédé à l'Eglise le Comtat Venaissin, cette partie de l'actuel département du Vaucluse, dont la capitale était Pernes, puis Carpentras. En 1309, le pape Clément V s'installe à Avignon qui devient, à son tour, en 1348, propriété de la papauté. Ils le resteront jusqu'à la Révolution.

L'Eglise, nous l'avons dit, ne pouvait interdire le judaïsme, la majorité des Juifs de Provence va s'installer dans ces Etats français du Pape", "à l'ombre de la croix" et devenir les "Juifs du Pape".

Ce n'est pas avec sympathie que les populations locales virent s'installer les nouveaux venus. Mais, un siècle durant, ils vécurent, à leur guise, dans les villes et les villages.

En 1624, le Vice-Légit, qui gouvernait au nom du pape, décida le regroupement des Juifs dans les "carrières". En provençal, une « carrière » c'est une rue où peuvent passer des charrettes. Il y aura, en tout et pour tout, quatre « carrières », une dans chaque ville: Avignon, Carpentras, Cavaillon et l'Isle-sur-la-Sorgue, que leurs nouveaux habitants appelleront "les quatre Saintes Communautés". Chaque « carrière », qui ne mesure qu'une centaine de mètres, est fermée de portes à chaque extrémité. C'est le "ghetto". Les portes s'ouvrent le matin et se referment le soir. Mille cinq cents à deux mille personnes vont naître, se marier, élever leurs enfants et mourir dans ces lieux jusqu'à la Révolution.

## II.1.1. LE DEVELOPPEMENT URBAIN

### c) le quartier de la Juiverie : une exception dans la ville

**Le tableau ci-contre synthétise les données d'évaluation de la population des carrières diffusées par Jean-Claude COHEN (et en poché jaune moutarde exprimées par Jean COIGNET dans son étude de 1998).**

Une lecture croisée nous permet de mesurer les proportions de population juive sur les quatre villes comtadines qui comportèrent des carrières.

Carpentras s'avère accueillir la communauté la plus importante tout au fil des chiffres connus et bien devant Avignon jusqu'au tournant de la Révolution.

Avignon ne comporte avant 1808 qu'1/5 à 3/4 environ de la population de Carpentras.

Tandis que la communauté de l'Isle ne représente que 1/5 à 2/7 de celle de Carpentras. En revanche, fin XVII<sup>ème</sup> début XVIII<sup>ème</sup> elle représente presque le double de celle de Cavaillon. Sur les autres périodes les chiffres ne peuvent être comparés.

	nombre de familles juives		nombre de feux total	
	nombre d'habitants juifs		nombre d'habitants total	
	CARPENTRAS	AVIGNON	L'ISLE	CAVAILLON
1270			600	
1276	64			
1344	12			
1357	67			
1400	42			
1522	54			
1565	74			
1566		102		
1577		77		
1578	43			
1589	52			
1605	73			
1617		76		
1657			200-300/2500	12
1679	97			
1680				15
1682			28	
1686				12
1693	450/5902			
1697			33	17
1699	142			
1703			27	20
1709	605/6854			
1721	132 et 574/7477	65 et 290		
1736			36	
1741			250	
1742	168 et 752			
1746		67 & 279		
1747			29	
1754	88			
1759		385		
1760	1000 à 1200			
1760	212 et 818			
1765			1300 foyers*	
1774				30*
1777		613/30284		
1778				28*
1779			5600	
1780	212 et 818*			
1789	222 et 1000	42 & 350		
1796				17 & 93
1808	36	119	22	49
1817			73	
1851			6503	
1962			9199	
1990			15564	



Juiveries et topographie médiévale.  
dans le nord de la France

Le travail d'André GUILLERME sur les villes du nord de la France, nous apporte un éclairage intéressant sur les liens des implantations juives avec le reste des points forts de les cités. On peut remarquer que la plupart des quartiers juifs au XII<sup>ème</sup> siècle étaient situés à proximité du « palais ». A notre connaissance l'équivalent n'a pas été étudié pour le sud de la France. C'est un point qu'il serait intéressant de formaliser graphiquement.

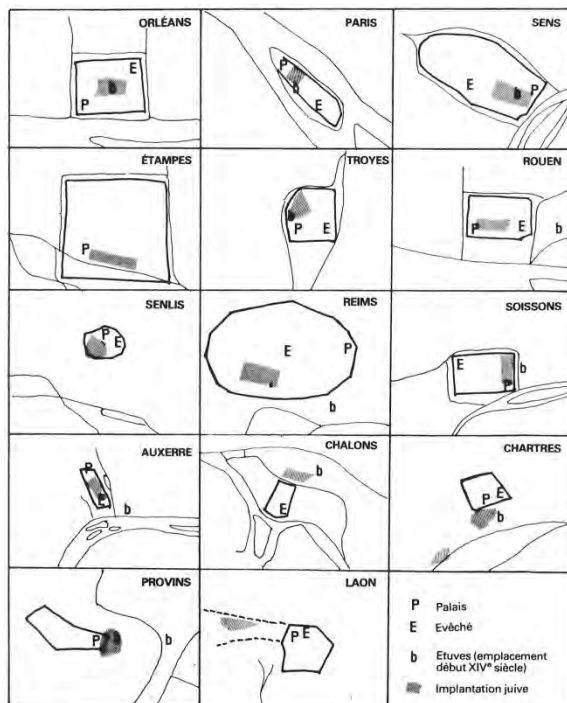


Fig. 18 : L'implantation juive dans les villes avant le XII<sup>e</sup> siècle : sous l'œil du pouvoir féodal.

Topographie en Comtat Venaissin  
L'exception des quatre villes

Nous avons vu que dans le Sud de la France, le Comtat Venaissin fait figure d'exception dans la mesure où le Pape a mis en place une politique de relative protection des juifs dans quelques unes des cités du Comtat. Ainsi Avignon, Cavaillon, Carpentras et L'Isle-sur-la-Sorgue ont comporté des quartiers juifs nommés « carrières » ou « juiveries » au-delà de la date d'expulsion des juifs de Provence et de France et jusqu'à la Révolution.

**A Avignon comme à Carpentras; l'implantation de communautés juives est avérée dès l'époque romaine (\*1).**

Dans la ville d'Avignon le quartier juif est localisé proche du palais épiscopal, dans l'enceinte du XI<sup>ème</sup> siècle jusque vers 1226 (toponymie Vieille Juiverie). A Carpentras, une première implantation de la juiverie se fait au sud, en limite de l'enceinte du XII<sup>ème</sup> siècle, formant une excroissance, puis elle se déplace, en 1340, à la deuxième juiverie à l'emplacement connu actuellement dans l'enceinte du XIV<sup>ème</sup> siècle.

A l'Isle sur-la-Sorgue, la présence d'une **communauté juive est attestée dès 1268 (\*2)**. Il n'y a **pas d'élément qui permettent de supposer un déplacement de la juiverie au XII ou XIV<sup>ème</sup> siècle**. Ceci est cohérent avec le fait que l'Isle est restée dans son enceinte du XII<sup>ème</sup> siècle, contrairement aux villes d'Avignon ou Carpentras).

En 1677, on recense 12 patronymes différents, soit 100 à 150 personnes. La Carrière était gérée par les mêmes *baylons* (chefs de communautés) que celle de Cavaillon.

Source 1 : conférence en ligne, le Mikvé d Cavaillon, François GUYONNET.

Source 2 : Dossier de « Proposition d'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité des sites de l'histoire des « Juifs du pape, V. Site de l'Isle-sur-la-Sorgue ». Rédacteurs Roselyne ANZIANI, Gabrielle CHOIMET, François GUYONNET et Simone MREJEN-O'HANA, juin 2013

Illustration extraite des « temps de l'eau », André GUILLERME, éditions Champ Vallon



L'ensemble des écrits sur les juiveries s'accordent pour décrire des lieux insalubres et surpeuplés.

Jean-Claude COHEN souligne néanmoins que s'il existait de réelles tensions voire violences à l'égard des juifs quand ils se trouvaient dans le reste de la ville, **la carrière formait une sorte de cocon de sécurité et d'entraide sociale efficace**.

François GUYONNET précise qu'avant le XV<sup>ème</sup> siècle il existait des quartiers juifs mais certains chrétiens y vivaient ; à l'inverse, certains juifs habitaient en dehors de ces quartiers. « C'est à Cavaillon en 1453 qu'eut lieu dans le Comtat la première délimitation précise de l'habitat juif groupé autour de la rue de la Juiverie (rue Hébraïque) désignée comme la « **carrière des juifs** ». **Dès lors, ce terme de « carrière » (rue en provençal) va désigner le quartier juif et la communauté qui l'habite.** » (source 1).

Les juifs avaient l'interdiction d'acheter des immeubles en dehors de la « carrière ». Le périmètre restreint a généré en particulier à Cavaillon une densité importante avec des immeubles allant jusqu'à 10 étages. A l'Isle le périmètre était plus important et la population moins nombreuse, la carrière était donc relativement vaste et aérée.

La carrière des juifs de l'Isle, qui est **refermée le soir par deux portails**, dessert les immeubles d'habitation mais aussi les équipements réservés à la communauté juive.

A Cavaillon, site sur lequel ont été menées des recherches, on sait qu'on trouvait la synagogue, son bain rituel (mikvé), son école, les bureaux de son conseil, un hôpital, une prison, une boucherie, un four à *coudolles* (pain). Les juifs ont par ailleurs leur cimetière séparé des chrétiens. A l'Isle, il se trouve excentré mais préservé et clos. S'il ne fait pas partie de la carrière il forme un ensemble patrimonial avec celle-ci du point de vue de la mémoire collective.

**On retiendra que la carrière signifiant la rue, elle constitue le lieu public qui fait le lien communautaire, c'est par extension, ou raccourci qu'on a désigné avec ce terme l'îlot construit desservi par la rue.**

Les **limites exactes** et **l'emprise des juiveries** qui font l'objet d'hypothèses sont à penser comme **un état à un moment donné de leur histoire** : celui qui est le plus connu pour l'histoire de l'Isle et dont il reste le plus de vestiges architecturaux apparents est le XVIII<sup>ème</sup> siècle. On sait qu'à l'Isle, l'implantation des immeubles juifs avant cette période était vraisemblablement dans le même quartier puisque la synagogue a perduré au même emplacement. Avant l'enfermement de la carrière au XVII<sup>ème</sup> siècle, on peut tout à fait avoir eu des maisons des membres de la communauté juive dans les îlots alentours.

Les écrits collectifs sur la ville de Tolède au Moyen âge (source 2) qui abrita une communauté juive importante vivant alors en intelligence avec les communautés chrétienne et musulmane relatent des constats intéressants :

- la présence de deux quartiers juifs : juderia major et juderia menor
- une **enceinte intérieure** dans la ville qui délimitait la **juiverie** s'ouvrant (et se fermant) par un portail
- un faubourg juif extramuros, où les vastes demeures des juifs enrichis donnaient leur nom aux cours dans lesquelles elles étaient enclavées (à la manière des planets comtadins ou provençaux)
- la présence d'impasses avec des portes qui permettaient de les fermer la nuit.

On remarque que ce sont les cours et impasses qui sont décrites, des espaces autour desquels semblent s'organiser les habitations de plusieurs familles y compris celles des juifs les plus aisés. On doit resituer ces espaces libres « distribuants » dans le contexte d'une ville médiévale « de saveur musulmane » où l'impasse est un système de distribution plus courant encore que dans la ville chrétienne (la ville fut musulmane de 711 à 1085). On doit souligner aussi que la maison tolédane médiévale se caractérise par sa fermeture sur la rue avec une entrée en chicane par un vestibule nommé zaguan et une organisation introvertie sur un patio central.

Une fermeture nocturne des impasses pourrait-elle indiquer la présence de façades plus ouvertes sur la rue que pour les autres maisons d'habitation des musulmans et des chrétiens? Une pratique collective des espaces libres autour desquels s'organisent les habitations?

**Il est tentant de proposer que ces espaces collectifs semi-privatisés constitue une particularité de l'organisation de l'habitat juif dans la ville.**

Source 1 : François Guyonnet, « Cavaillon », ADLFI. Archéologie de la France - Informations [En ligne], Provence-Alpes-Côte d'Azur, mis en ligne le 01 mars 2007, consulté le 19 avril 2016. URL : <http://adlfi.revues.org/6271>

Source 2 : Tolède Xlle-Xllle Musulmans, chrétiens et juifs : le savoir et la tolérance. Ouvrage collectif, série Mémoires, éditions Autrement, 1991.

Illustrations site en ligne office du tourisme de Tolède





De nombreuses démolitions



**Superposition des cadastres de 1828 et 2016**

**LEGENDE**

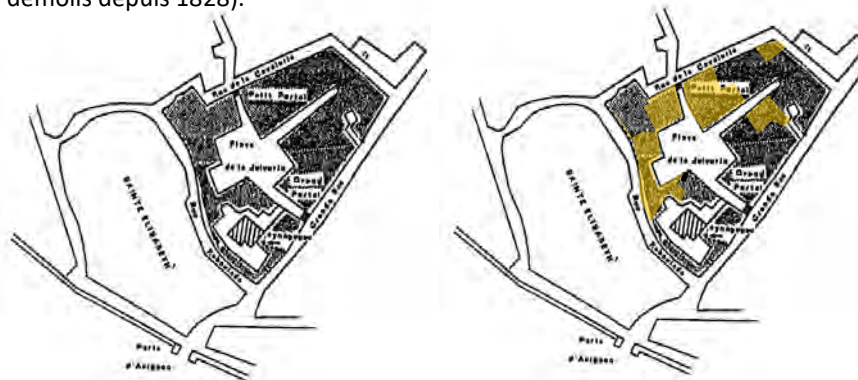
- Emprises bâties de 1828 conservées en 2016 (sans préjuger des démolitions reconstructions)
- Emprises bâties démolies depuis 1828
- Emprises bâties construites depuis 1828

Il est convenu de penser que la déstructuration de la place de la Juiverie résulte des démolitions d'immeubles relativement récentes. Il est intéressant de remarquer que paradoxalement, depuis 1828, il y a eu plus de constructions nouvelles que de démolitions.

Si l'espace qui existe aujourd'hui, résultant des démolitions de la synagogue et de quelques immeubles est assez éloigné de celui qui constituait le Planet (ou place au bois en 1828), il l'est encore plus de sa configuration « originelle ». Les démolitions ont dû être considérables entre 1791 et 1828.



Plan de la juiverie suivant René MOLINAS avec à droite, en jaune, le report des immeubles démolis (à rajouter à ceux démolis depuis 1828).



c) le quartier de la Juiverie : une exception dans la ville





## Que reste-t-il de la juiverie qui perdura vraisemblablement du XIII à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle?

Si la **valeur patrimoniale** du quartier de la juiverie est reconnue comme essentielle du point de vue de la **mémoire collective** et que **quelques immeubles judéo-contadins** (repérés ci-dessous) présentent un intérêt architectural et urbain certain, il apparaît cependant que la **qualité urbaine de la carrière elle-même est aujourd'hui très relative**: le « cocon » décrit par Jean-Claude Cohen est éventré, les démolitions et reconstructions ont généré des limites floues et peu qualitatives du point de vue du bâti, la place de la Juiverie est essentiellement occupée par un espace de stationnement peu valorisant.

**Notre analyse, à ce stade de l'étude, a pour but de comprendre ce qui a fait les caractéristiques urbaines de la carrière. Pour ce faire, nous nous baserons sur :**

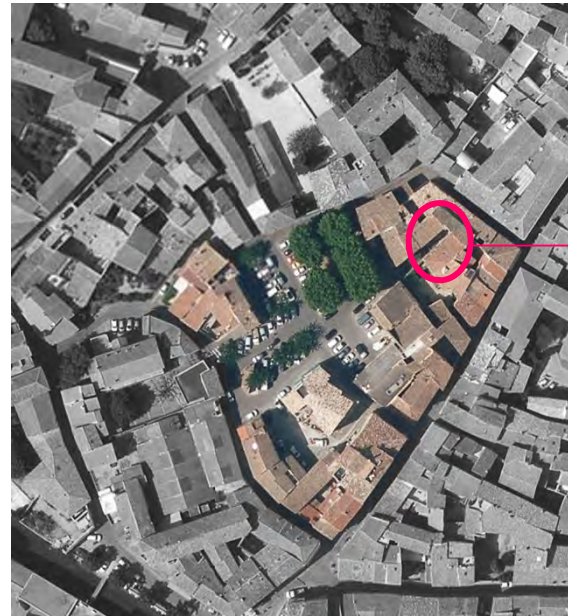
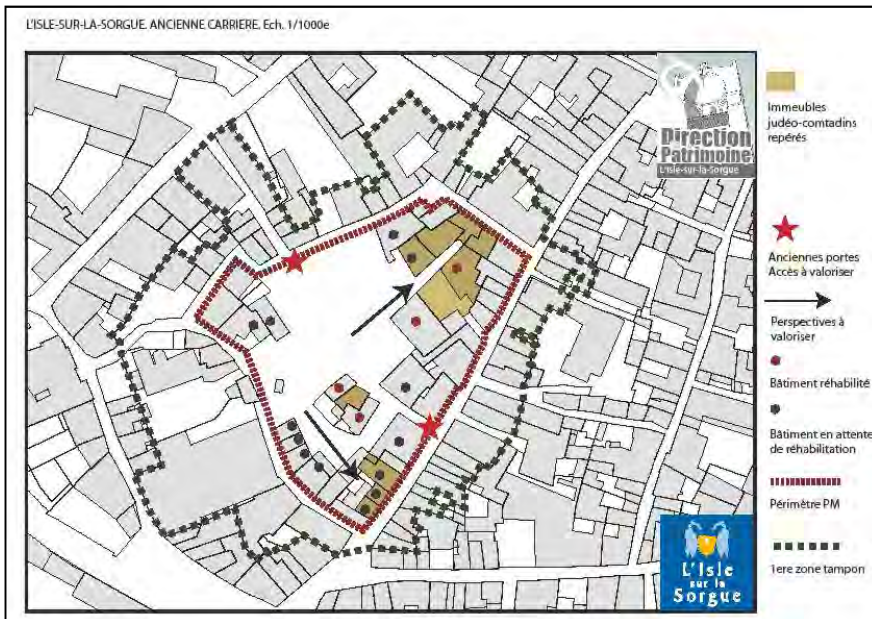
- le dossier de « Proposition d'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité des sites de l'histoire des « Juifs du pape, V. site de l'Isle-sur-la-Sorgue » Rédacteurs Roselyne ANZIANI, Gabrielle CHOIMET, François GUYONNET et Simone MREJEN-O'HANA, juin 2013

qui a permis de mettre à plat un certain nombre de données et d'enjeux et d'où est extrait le document graphique ci-dessous)

- Le document graphique des archives départementales qui signale l'emprise de la synagogue, en 1809, page suivante

- Le plan de René Moulinas extrait de son ouvrage « Les juifs du pape », page suivante

- Le(s) cadastre(s) napoléoniens (de 1828 pour l'Isle).



Ci-dessous quelques vues de l'espace dilaté et « fuyant » actuel, non conforme à l'idée de la carrière originelle, espace clos du partage communautaire. On peut observer par ailleurs la présence de façades pignons, de garages, local transformateur, WC public et autres éléments bâtis peu qualitatifs.



## II.1.1. LE DEVELOPPEMENT URBAIN

c) le quartier de la Juiverie :  
une exception dans la ville



Ci-dessus un des immeubles d'intérêt patrimonial à la fois du point de vue architectural et urbain.

Ci-dessous la perception qu'on en a depuis l'espace public avec les véhicules et ouvrages rapportés qui le dévalorisent mais aussi l'arbre qui le cache.





La synagogue : cœur de la juiverie

Jean-Michel LENIAUD dans « *Vingt siècles d'architecture religieuse en France* » CNDP scérEn , constate que "les synagogues du Comtat Venaissin semblent faire exception pour ce qui concerne les édifices en France. Sont construites à Carpentras (1741-1776) et à Cavaillon (1771-1774) (et à l'Isle-sur-la-Sorgue) des synagogues qui sont dans "l'aire d'influence italienne".

Le lieu de culte est installé en étage et non pas de plain pied avec la rue. Le culte est rendu sur la tribune à mi hauteur de la salle à laquelle on accède par deux escaliers latéraux. Elles font partie d'un ensemble communautaire plus ancien comprenant bain rituel, boulangerie et annexes." ... « orientées vers Jérusalem ».

**SIMILITUDE de CAVAILLON**

Avec sa tribune où le culte est rendu, la synagogue de Cavaillon (vue 1) est de configuration et de style vraisemblablement très proche de celle qu'il y eut à l'Isle. La grille de la tribune de la synagogue de l'Isle (vue 2) , réemployée en barrière de chœur à ND des Anges présente d'ailleurs le même style de ferronnerie fin XVIII<sup>ème</sup> siècle.

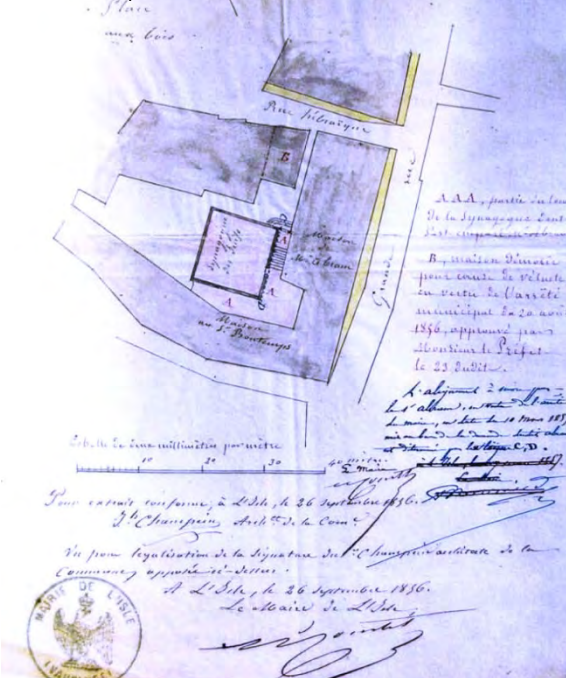
Rien ne prouve encore la présence d'un bain rituel à l'Isle : étant donnée l'importante présence de l'eau, il est possible qu'il y ait eu des bains privés et non pas un mikvé collectif.

Les fouilles faites par F. GUYONNET sur le mikvé de Cavaillon font le constat du maintien du bain rituel sur son emplacement médiéval, et donc a priori de la synagogue, ce qui paraît vraisemblable aussi à l'Isle.

3 : extrait de : François Guyonnet, « Cavaillon », ADLFI. Archéologie de la France - Informations [En ligne], Provence-Alpes-Côte-D'azur, mis en ligne le 01 mars 2007, consulté le 19 avril 2016. URL : <http://adlfi.revues.org/6271>

Emprise de la synagogue en 1809

© archives départementales 84



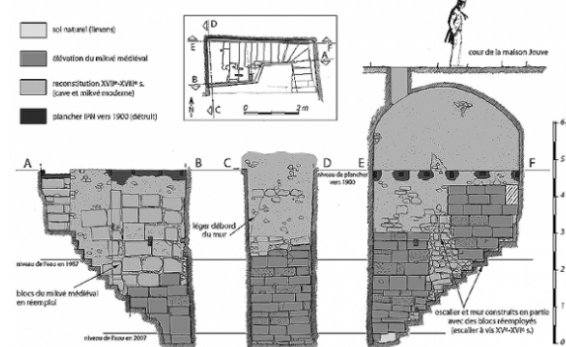
1. vue intérieure de la synagogue de Cavaillon



2. barrière de chœur de ND des Anges : ancien garde-corps de la tribune de la synagogue de l'Isle



3. coupe sur le mikvé de Cavaillon



II.1.1. LE DEVELOPPEMENT URBAIN

c) le quartier de la Juiverie : une exception dans la ville

QUELQUES DATES SIGNIFICATIVES fin XVIII<sup>ème</sup>

(extraites essentiellement de la liste de la collection Joannis des archives municipales)

« 1761 : rapport des maçons sur la visite des maisons qui réclament des réparations

1772-1774 : reconstruction de la synagogue.

1791 : incendie de la Synagogue, le garde-corps de la tribune est réemployé en barrière de chœur à Notre Dame des Anges.

1793 : le portail qui fermait la juiverie est déplacé à l'hôtel de Ville. 5 : nouveau rapport des maçons sur les maisons de la Juiverie écroulées ou prêtes à s'écrouler.

1794 : réquisition de l'agent national pour faire fermer les églises et les synagogues.

1795 : rapport maçons maisons écroulées ou prêtes à s'écrouler .

1797 : lettre de Noémie Crémieu concernant la vente des ruines de sa maison détruite par le siège de l'Isle (\*)

1800 : lettre de Delpuget à cause de la maison qui menaçait ruine à la Juiverie (c'était là une des conséquences du siège de l'Isle (\*) ) «

(\*) : Le Siège de l'Isle, c'est celui de la ville en juillet 1793 par l'armée de Carteaux sous les ordres du chef d'escadron Doppet : assassinats, incendies ayant détruit des quartiers entiers, pillage des maisons ( dans « notes sur l'Isle » de Julien GUIGUE.



# Les juiveries comtadines . Recherches de similitudes avec Carpentras et Cavaillon

Le choix est fait de ne pas se pencher sur la juiverie d'Avignon, ville au statut de capitale, a priori marginale par rapport aux petites villes voisines. Sont donc analysés les îlots des juiveries de Carpentras et Cavaillon, ceci à travers la comparaison des plans de cadastre napoléoniens (début XIX<sup>ème</sup> siècle) représentés ci-dessous à la même échelle.

## II.1.1. LE DEVELOPPEMENT URBAIN

c) le quartier de la Juiverie : une exception dans la ville

1a



La synagogue coïncidant avec l'entrée nord : vues extraites du site internet du musée Jouve.

1b



### Cavaillon



Cavaillon fut la plus petite, la moins peuplée et reste la mieux conservée des trois juiveries.

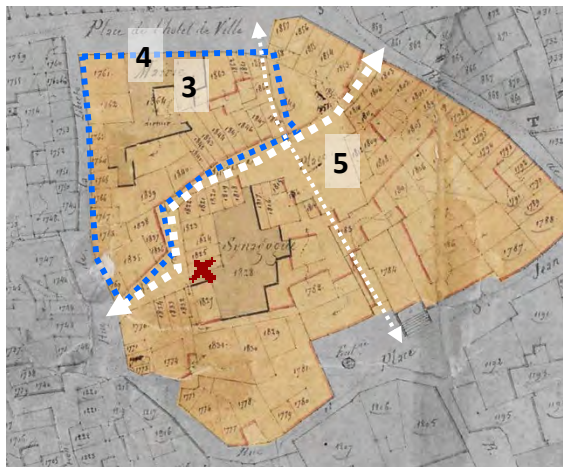
Vues (1a) et (1b) l'entrée nord supposée principale se situe en plan (en 1) :

- à l'emplacement de la synagogue (d'emprise très réduite par rapport à celle de l'Isle)
- en recul par rapport au front urbain rue Hébraïque,
- par un porche (voûté?) avec une disposition en chicane qui a été modifiée depuis 1828.

En (2) le couvent des Dominicains (qui a été créé par acquisition de maisons de particuliers à partir de 1545) est directement adossé à la synagogue. La partie d'immeuble directement mitoyenne à la synagogue a également abrité la maison du rabbin, fin XVIII<sup>ème</sup> puis l'ensemble un immeuble et magnanerie au XIX<sup>ème</sup> transformés aujourd'hui en musée Jouve. Ce musée propose une hypothèse de l'évolution en plan de la juiverie qui mériterait d'être réinterrogée en la comparant avec les éléments croisés d'analyse qui suivent.



### Carpentras



Elle fut la plus étendue et la plus peuplée des trois juiveries.

La zone cernée en pointillé bleu a été démolie depuis le début du XIX<sup>ème</sup> siècle. Elle intégrait la mairie (en 3) qui a été reconstruite (en 4) suivant un plan en pavillon isolé avec un vocabulaire d'architecture institutionnelle. Les démolitions se sont faites a priori en tenant compte des rues existantes ce qui a eu pour effet d'ouvrir la carrière sur le reste de la ville, dessinant une place qui forme le parvis-même de la mairie.

21 juin 1461. La Municipalité de Carpentras passe une convention avec les Juifs déterminant qu'ils habiteront, exclusivement, dans **deux rues perpendiculaires**: la rue de la Muse et celle de la Galliffet. L'entrée en sera barrière par une chaîne. **La carrière est constituée de deux rues.**



On retiendra la situation de la mairie (en 3) au sein même de l'îlot. Elle correspond en réalité à une mitoyenneté : elle constituait avec les autres édifices donnant sur les rues extérieures l'écorce

### L'Isle



La comparant aux deux précédentes, on observe que la juiverie est déjà complètement démantelée en 1828.

Les limites de l'îlot peuvent néanmoins être dessinées suivant le plan de René Molinas (page précédente).

La proximité avec la mairie (en 6) est un fait. Si l'on considère que celle-ci succède à une tour nobiliaire médiévale, et qu'en rapprochant notre étude de celle d'André GUILLERME, on peut se poser la question de son propriétaire (statut de palais?). La disposition de la rue principale dans le prolongement de la rue de la Cavalerie

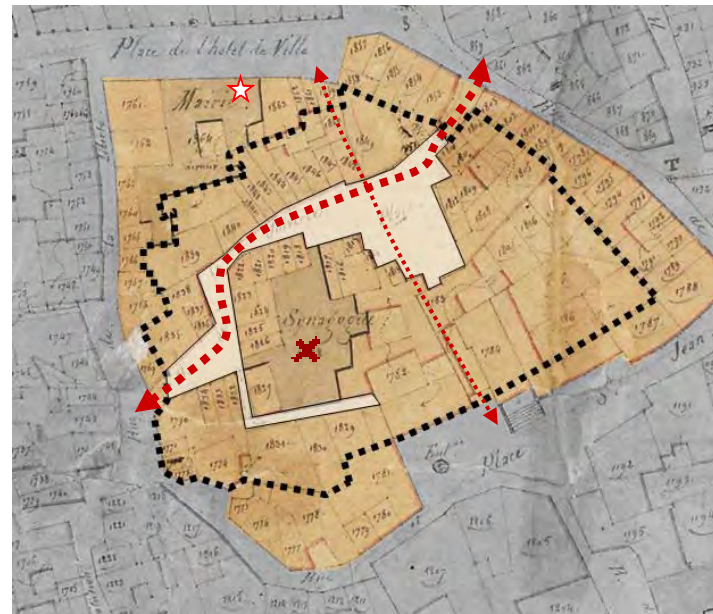


est avérée avec ses deux portails. La configuration des immeubles (en 7), nous incite à proposer l'hypothèse d'une rue initiale condamnée en impasse au plus tard au XVII<sup>ème</sup> puis traitée de façon très qualitative au XVIII<sup>ème</sup> siècle.



c) le quartier de la Juiverie :  
une exception dans la ville

Juiverie de Carpentras



Juiverie de Cavaillon




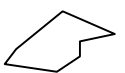




Pour faire suite à l'approche précédente : Mise en évidence comparée des carrières de Carpentras et Cavaillon. La carrière étant la rue, il s'agit de la faire apparaître clairement et à partir de là, se poser la question du fonctionnement de ces îlots.

Le postulat de base est que si les fenêtres des juifs ne peuvent pas donner sur les rues chrétiennes, les immeubles qu'ils habitaient disposaient vraisemblablement de fenêtres qui donnaient sur la carrière ce qui détermine une épaisseur de bâti dans le parcellaire.

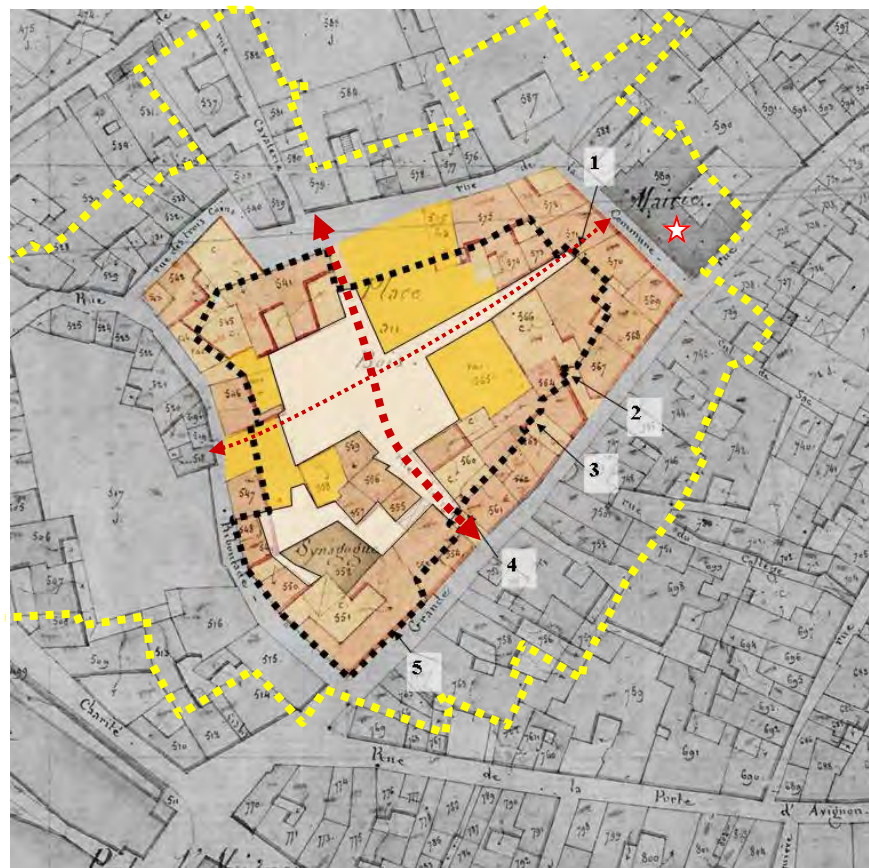
Sur la base des cadastres napoléoniens de Carpentras et de Cavaillon, (donc environ 30 ans après la disparition des carrières) ci-contre les essais de mise en évidence:

- en aplat blanc les rues
  - en pointillé noir une délimitation des immeubles et parcelles orientées vers l'intérieur de l'îlot donc vers la carrière. Ceci pourrait constituer une limite minimale de la juiverie sachant qu'il faut considérer par ailleurs qu'il est avéré qu'il y a des maisons de juifs avérées hors de ces pointillés et qu'avant la fermeture de la juiverie, le périmètre pouvait déborder des limites de l'îlot.
- L'îlot a subi de nombreuses modifications de limites de parcelles lors des bouleversements successifs, dues aux alternances des effets de « ghettoïsation », puis obsolescence des juiveries.


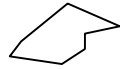





LEGENDE

-  La mairie
-  La carrière : espace public communautaire
-  limite des immeubles dont les façades pouvant prendre le jour sur l'intérieur de l'îlot, contour hypothétique minimal de la juiverie:
-  Voie conservée comportant deux accès (fermés la nuit) sur la ville chrétienne
-  Voie condamnée a posteriori
-  La mairie





LEGENDE

-  La synagogue
-  La carrière : espace public communautaire
-  limite des immeubles dont les façades pouvant prendre le jour sur l'intérieur de l'îlot. contour hypothétique minimal de la juiverie
-  Contour de la zone tampon prévue au dossier UNESCO et dans laquelle se trouvent / peuvent se trouver des immeubles juifs
-  Voie conservée comportant deux accès (fermés la nuit) sur la ville chrétienne
-  Voie condamnée a posteriori ?
-  La mairie

Le tracé de la limite des immeubles dont les façades peuvent prendre le jour sur l'intérieur de l'îlot peut s'illustrer par quelques observations faites sur site :

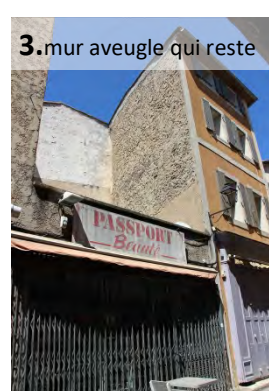


1. l'escalier aujourd'hui dissocié de l'immeuble

1 : détail de mouluration Remarquer la similarité avec celle de la vue (4) du portail situé vers l'entrée de la Juiverie.



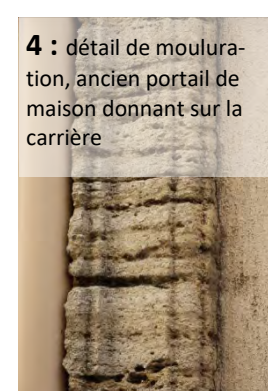
2. retrait de l'accès du musée du jouet par rapport à la rue (ancien accès condamné puis réouvert?)



3. mur aveugle qui reste



4 : vue depuis la Juiverie vers la rue Carnot



4 : détail de mouluration, ancien portail de maison donnant sur la carrière

5 : façade d'immeuble avec les fenêtres murées : on voit les appuis en pierre moulurés qui datent du XIX<sup>ème</sup> siècle





## La particularité des juiveries : un urbanisme introverti

### Illustration parcelles CP 1427 et 1292

Ce qui nous apparaît intéressant c'est que ce soit la question de la non ouverture de fenêtres des immeubles juifs sur les rues chrétiennes qui constitue la particularité de la juiverie. Il en découle une **typologie particulière d'immeuble d'habitation** que nous commencerons à aborder dès maintenant en observant particulièrement la parcelle **CP 1427** qui nous a interpellés lors de notre analyse sur site.

L'immeuble comporte en effet deux façades très contrastées : l'une donnant sur l'intérieur, côté Juiverie et l'autre paradoxalement sur la rue Carnot.

René MOULINAS, dans son ouvrage « *Les juifs du pape, présences du judaïsme* » aux éditions Albin Michel, 1992, constate dans les archives du XVIII<sup>ème</sup> siècle « le maintien du carcan des règlements qui ne se sont pas assouplis depuis le XVII<sup>e</sup>, bien au contraire avec par exemple la mise en place d'un portier chrétien (édit de 1781). » ... « Ils reprennent espoir pendant période d'occupation temporaire d'Avignon et du Comtat par les troupes françaises en 1768. Après proclamation de l'annexion des territoires au royaume de France par le parlement d'Aix, **les juifs de l'Isle qui avaient cru pouvoir faire ôter les barreaux de fers de leurs fenêtres et pratiquer de nouvelles ouvertures sur les rues extérieures, furent rapidement rappelés à l'ordre par les consuls**, avec la complète approbation du nouveau gouverneur français, le marquis de Rochechouart. Une ordonnance de police du 25 octobre 1771, leur remit en mémoire les bulles de 1555 et 1566. »

On organise une "visite soigneuse des confrants" de la carrière, **suppression impitoyable de toutes les communications** qui pouvaient subsister par des passages privés, arrières cours ou même caves entre maisons de chrétiens et de juifs qui étaient mitoyennes" ... ne doit subsister " aucune ouverture d'une maison de chrétien sur la carrière juive, ni **aucune fenêtre** de la maison d'un juif sur les rues ou demeures des chrétiens. Toutes celles dans ce cas ont dû être **obturées par des treillis de fer et des écrans de bois dits "gorges de loup" qui ne laissent voir que le ciel.**"



Emprise de l'immeuble aujourd'hui est bien plus importante que début XIX<sup>ème</sup> siècle. La parcelle a été redivisée depuis lors en plusieurs parcelles et des appentis ont été rajoutés dans la cour.

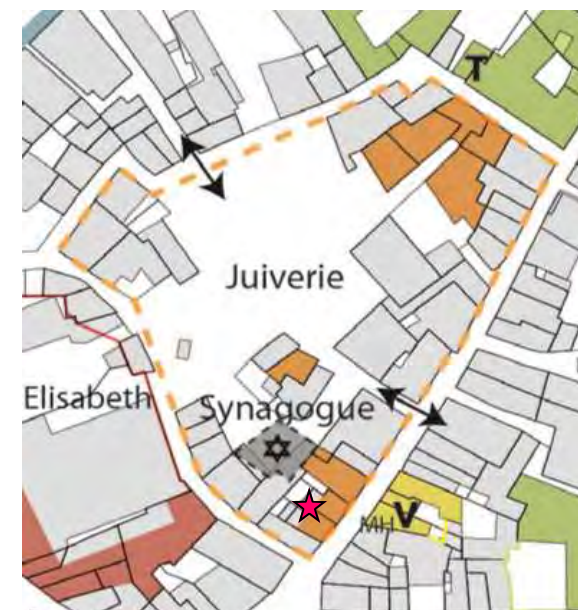


Cadastre napoléonien 1828

## II.1.1. LE DEVELOPPEMENT URBAIN

### c) le quartier de la Juiverie : une exception dans la ville

Pré repérage du bâti remarquable source DPI



Immeuble XVIII<sup>e</sup> s. de la Juiverie



Cadastre actuel 2016



### Façade sur rue Carnot

La façade attire l'attention par son **austérité** et son **opacité**. Elle présente des fenêtres condamnées : on observe les appuis de fenêtres du XIX<sup>ème</sup> siècle qui restent en place, signalant les emplacements des baies anciennes. Certaines fenêtres ont été rouvertes sans tenir compte des proportions initiales.

Façade sur rue quasi aveugle comportant des appuis en pierre de taille moulurés qui indiquent les emplacements et largeurs des anciennes baies condamnées



Enduit inadapté (matériau et texture)



### Façade sur cour

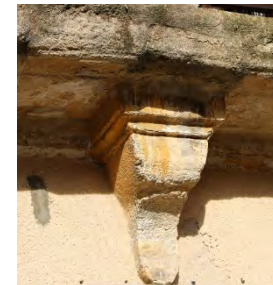
**La façade sur cour apparaît très dénaturée mais elle comporte des éléments d'architecture remarquables dont les vestiges permettent de restituer la façade d'origine** : appuis de baie, consoles de balcon filant sculptées, dalles en pierre de taille en chapeau de gendarme pour les balconnets, garde corps en ferronnerie très ouvragés. Reste à vérifier si l'appui de la terrasse sommitale couverte est de la même facture que les appuis de fenêtre, sinon elle est postérieure.



Les détails de ferronnerie du premier et deuxième étage ne sont pas identiques.



Photographie Direction du patrimoine de l'Isle-SLS



Console de balcon filant du 1er étage.

Garde-corps en ferronnerie, angle des deux parcelles

